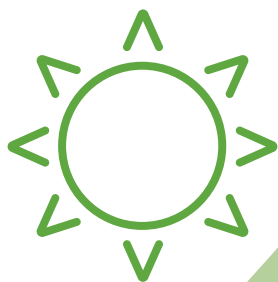


Rapport développement durable



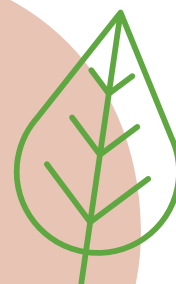
CHANGEMENT
CLIMATIQUE



ÉCONOMIE
CIRCULAIRE



SOLIDARITÉ



BIODIVERSITÉ



ÉPANOUISSEMENT
DES ÊTRES HUMAINS

SOMMAIRE

La Ville du Blanc-Mesnil inscrit son propre engagement en matière de développement durable dans la perspective d'une contribution à ces ODD et aux enjeux internationaux.

Les actions, choisies et présentées dans ce rapport, sont ordonnées selon les cinq thématiques retenues suivantes :

- 1 Solidarités et action sociale
- 2 Cadre de vie et services de proximité
- 3 Aménagement et développement du territoire
- 4 Politiques éducatives, culturelles et sportives
- 5 Ville engagée et responsable

Solidarités et action sociale	page 6	Blanc-Mesnil se Bouge !	15
Action sociale	7	Impédancemètre	14
Favoriser le bien vieillir et le maintien à domicile	7	Santé	11
Le nouveau pôle administratif Victor Hugo	7	L'autopalpation, une prévention vitale	16
Action solidaire : distribution de paniers de Noël	8	Poursuite de l'action sportive des seniors	17
Distribution des paniers alimentaires	8	Le grand pari	17
Santé : une politique de vaccination adaptée	8	Des initiatives innovantes	18
Vaccinations publiques et gratuites	8	Sensibilisation au numérique des seniors	18
Vaccination contre la COVID au Blanc-Mesnil	8	Fond de participation des Habitants	18
Les matinées de la santé	9	Fond d'Initiative Associative	18
Les cafés santé	9	Poursuite des collectes de don de sang sur le territoire communal	19
Poursuite du contrat local de santé en 2022	10	Poursuite des Permanence d'Accès aux Soins de Santé Ambulatoire (Pass)	19
Forum santé à la maison de quartier Jean Jaurès	10	Poursuite du déploiement des défibrillateurs	19
Inauguration d'une nouvelle salle de sport	10	Soutien au tissu associatif local	20
Rendre la santé accessible à tous et pour tous en ville et dans les services publics	11		
Co-construction d'un programme d'éducation thérapeutique du patient hybride (ETP)	11	Cadre de vie et services de proximité	page 22
Entretien avec Christian Thomas, patient expert de l'Association des Diabétiques d'Île-de-France	12	La gestion de déchets particuliers produits par les services municipaux	23
Inclusion : pour une ville plus inclusive	11	Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E ou DEEE)	23
Accueil de l'institut Médico-Éducatif (IME)	14	Les consommables d'impression	24
Intégrathlon	14	Pourquoi recycler ces consommables	24
Une nouvelle salle Snoezelen au groupe scolaire Élixa Deroche	14	Que deviennent les consommables d'impression	24
Prise en charge d'enfants porteurs de handicap sur l'école Municipale des Sports	14	La collecte des consommables d'impression en quelques chiffres sur la Ville du Blanc-Mesnil	24
Le grand pari	13	Les déchets de santé	24
Mission Retrouve Ton Cap (MRTC)	15	Des actions autour de la gestion de déchets	25
		Opération " journée ville propre"	25

Atelier Cabanes de mars à juin 2022	26	Aménagement et développement du territoire	page 43
Une semaine européenne de réduction des déchets (SERD) sur le thème du textile	26	Les outils de gestion de l'évolution urbaine	44
Le SYCTOM	27	Le Plan Local d'Urbanisme	44
Que deviennent nos déchets	28	Le projet d'aménagement et de développement durables de l'EPT Paris Terres d'Envol	46
Le centre de tri	29	Le PADD s'organise autour de trois axes combinant attractivité, environnement et cadre de vie	46
Des ordures ménagères transformées en énergie	29	L'amélioration du cadre de vie urbain	47
Source et ressource : l'eau au Blanc-Mesnil, une gestion responsable	30	Transport : avancée des chantiers des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express	48
Actions pédagogiques autour de l'eau au Blanc-Mesnil	30	Energie renouvelable : panneaux photovoltaïques	48
Visite du groupe Paprec (site du Blanc-Mesnil)	31	Transports	48
L'éco-conception des services publics : pour une meilleure intégration de la nature en ville	32	<hr/>	
Ouverture du nouveau groupe scolaire Élisabeth Deroche	32	Politiques éducatives, culturelles et sportives	page 49
Un urbanisme éco-responsable	32	Aide à l'orientation professionnelle	50
Le développement du réseau de chaleur : la géothermie	33	Forum des métiers du sport	50
Utilisation de LED	34	Forum des métiers de la petite enfance	50
La nature en ville	34	À la rencontre des professionnels de la santé	50
Plantation d'arbres	34	Organisation d'une semaine de stage de 3 ^e accompagné inter-entreprises	51
En 2022, l'aménagement de nouveaux espaces verts	35	Ateliers de codage informatique, engagement tenu	51
Une démarche respectueuse de l'environnement	35	Un centre de vacances "Nature"	52
Un nouvelle brigade de la police municipale dans les parcs	35	Projection ciné-débat	53
Mise en place de l'éco-pâturage	36	Espace culturel musique et danse	54
Végétalisation des cours d'école	36	Mise en place de stages sportifs à thèmes lors de tous les congés scolaires	55
La mangeoire aux oiseaux	37	Atelier de sécurité routière	55
La grainothèque	37	Cycle d'apprentissage du vélo et de sensibilisation à l'environnement urbain pour les classes de 6 ^e	56
Production de miel local	37	Approche pédagogique sur la réduction des déchets	56
Le Blanc-Mesnil distingué pour sa fibre optique	38	Visite des serres municipales	56
Vers une quatrième fleurs au label "Villes et villages fleuris"	38	La spatule dans la trousse	57
Villes et villages où il fait bon vivre	38	<hr/>	
Bien-être animal	39	Ville engagée et responsable	page 58
La lutte contre les marchands de sommeil se poursuit	40	Plan de déplacement des agents de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale du Blanc-Mesnil	59
Les moyens	40	Capteurs de CO2 dans toutes les écoles	59
Les sources de signalement	40	Sobriété énergétique	60
Relevé d'infraction des dépôts sauvages, mise en fourrières des épaves et luttes contre les nuisances sonores	42	Dématérialisation des actes administratifs	60
		Verdissement de la flotte automobile	60
		Bornes de recharge des véhicules particuliers	60

INTRODUCTION

Le rapport de Développement Durable de la Ville du Blanc-Mesnil permet à notre collectivité de dresser un bilan de l'ensemble de ses actions en matière de développement durable menées durant l'année 2022 et de porter à votre connaissance les actions les plus significatives dans ce domaine réalisées par l'ensemble des services de la Ville et du CCAS.

Parce que ces actions locales, s'inscrivent dans une dimension globale, elles sont présentées avec le double prisme des 5 finalités du développement durable définies lors du sommet de la terre de Rio de 1992 et des 17 objectifs de développement durable (ODD) établies en 2015.

LES CINQ FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DÉFINIES LORS DU SOMMET DE LA TERRE DE RIO DE 1992 SONT :



La lutte contre le changement climatique



La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent



La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



L'épanouissement de tous les êtres humains



La transition vers une économie circulaire

LES ODD, ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ QUELQUES MOIS AVANT LA COP 21 DE PARIS PAR LES 193 ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES SONT :

1 PAS DE PAUVRETÉ



→ Éliminer l'extrême pauvreté et la faim.

2 FAIM




→ Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



→ Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ




→ Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



→ Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



→ Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



→ Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES




→ Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



→ Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



→ Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



→ Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

14 VIE AQUATIQUE



→ Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



→ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



→ Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE




→ Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



→ Établir des modes de consommation et de production durables.

15 VIE TERRESTRE



→ Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Solidarité et action sociale



Action sociale

Favoriser le bien vieillir et le maintien à domicile

La Ville, notamment par les services du CCAS et des Seniors, mène de nombreuses actions pour lutter contre l'isolement et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Il s'agit d'accompagner le bien vieillir et la bien traitance.

Ainsi la Ville propose les services suivants :

- Service d'Aide à domicile qui contribue à maintenir les personnes âgées à leur domicile en les aidant à accomplir les tâches ménagères quotidiennes mais également de préparer les repas et faire les courses du quotidien. Ce service propose également une prestation de portage de repas gage d'une alimentation équilibrée, 7/7 jours.
- Service de soins infirmiers à domicile qui dispense les soins à domicile pour éviter des hospitalisations.

Ces services poursuivent également un objectif d'accompagnement et de prise en charge à domicile des publics les plus larges possibles (personnes porteuses de handicaps, atteintes de pathologies dégénératives type Alzheimer, etc.), afin de répondre au mieux aux besoins de chacun.

Fort de partenariats avec les autres services de la Ville, comme la direction de la Santé, le service Seniors, et tous les autres acteurs municipaux œuvrant sur le champs social, tous les services du CCAS œuvrent pour apporter des solutions concrètes aux fractures sociales et à l'isolement des plus vulnérables.

ACTION NOUVELLE

En 2022, la Ville a notamment réalisé un partenariat avec le DAC Nord 93 (dispositif d'Appui à la Coordination) pour organiser des ateliers thématiques et gérontologiques sur différents sujets : punaises de lit, santé mentale, syndrome de Diogène...

Ce partenariat s'intègre dans un travail de construction d'outils entamé avec les professionnels du champ de la gérontologie ; information, validation des travaux des groupes de travail, réflexion autour de parcours santé sur le territoire nord.

Politiques publiques : solidarité et action sociale

Public visé : personnes âgées et fragiles

Direction/service : CCAS

Partenaire extérieur : Préfecture, DAC Nord 93



13 899 heures
d'intervention d'aide
et d'accompagnement
à domicile

135
bénéficiaires



21 493
repas livrés
18 462 repas midi
et 3 031 repas soir

114
bénéficiaires



60 lits
financés par l'ARS
en 2022

77 %
Taux moyen
d'occupation

Le nouveau pôle administratif Victor Hugo

Le 20 avril 2022 s'est tenue l'inauguration du centre Victor-Hugo qui accueille le nouveau pôle administratif de la Ville. L'ancienne maison des associations, située au 76 de la rue Victor-Hugo, abrite désormais plusieurs services municipaux : le service de Solidarité, le Service de Soins Infirmiers, d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SSIAD - SAAD), mais également un pôle accueil et toute la direction du Centre communal d'action sociale (CCAS). Ce pôle bénéficie d'un accueil téléphonique unique, pour permettre aux Blanc-Mesnilois d'être informés au mieux et d'avoir plus simplement recours aux prestations que ces services proposent.

Les travaux de modernisation et de réaménagement des locaux permettent d'assurer l'accueil et l'accompagnement des administrés dans de bonnes conditions de travail. Garante de l'équilibre financier du Centre communal d'action sociale, la Ville lui consacre une subvention annuelle de plus d'un million d'euros.

ACTION NOUVELLE

Action solidaire : distribution de paniers de Noël

En 2022, une action spéciale de distribution de paniers alimentaires de Noël en direction des publics fragilisés a été organisée. Ainsi, **1300 paniers avec des denrées alimentaires « de fête »** ont été distribués toute la semaine de Noël, du 17 décembre au 23 décembre inclus, dans un sac dédié aux couleurs de Noël.

Distribution des paniers alimentaires

Face à la situation inédite due à la pandémie de covid-19, la municipalité a souhaité rapidement et fortement apporter des réponses concrètes, en déployant une aide alimentaire sous la forme d'une offre de paniers de denrées alimentaires en direction d'un public fragilisé. Cette action vient renforcer l'Aide alimentaire qui est attribuée ponctuellement en cas de difficultés, relevant de la compétence et mission du CCAS. Elle répond à l'enjeu d'aide directe et urgente à apporter aux personnes les plus fragilisées.

La distribution des paniers solidaires est réalisée en partenariat avec les maisons pour tous, le PRE, les associations locales et les médiateurs, l'enseigne commerciale Leclerc pour les denrées alimentaires et produits d'hygiène composant le panier, une entreprise RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) spécialisée dans l'emploi de personnes en situation de handicap pour la fourniture des sacs et une entreprise de transport blanc-mesniloise pour la livraison sur le point de distribution. **Entre le 10 janvier et le 1^{er} avril 2022, ce sont ainsi près de 7 800 paniers qui ont été distribués, pour environ 1500 bénéficiaires**, à raison d'un point de distribution par jour et par quartier de la ville (Maison pour tous les Tilleuls, Espace Eiffel, Mairie annexe Jean Jaurès, Maison pour tous Chemin Notre-Dame et Espace Calmette), permettant ainsi au maximum aux personnes de bénéficier d'un point de distribution proche de leur domicile.

La remise des paniers a été réalisée grâce à la mobilisation des équipes de la direction démocratie locale et des maisons pour tous, de l' élu et des conseillers de quartier et des conseillers citoyens.

Politiques publiques : solidarité et action sociale

Public visé : population blanc-mesniloise

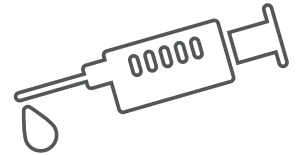
Direction/service : CCAS et démocratie locale et participative



**7 800 paniers
distribués**

**1 500
bénéficiaires**

Santé Une politique de vaccination adaptée



Vaccinations publiques et gratuites

Les centres municipaux de santé pluridisciplinaires réalisent des séances de vaccination. Ce service est ouvert à tous. L'objectif poursuivi est de limiter les risques de contracter des maladies infectieuses. Il s'agit de pouvoir bénéficier à la fois des vaccins obligatoires et des vaccins recommandés par le calendrier vaccinal national. L'accès aux séances se fait sur rendez-vous via le site Internet de la Ville ou Doctolib.

Politique publique : santé

Public visé : tout public

Direction/service : santé

Partenaires extérieurs :

Conseil départemental,
maisons
de quartier

**156 personnes
vaccinées**

**75 personnes
informées**

**13 séances
de vaccination
publiques organisées
dans les CMS**



Vaccination contre la Covid au Blanc-Mesnil

Depuis 2020, la Ville du Blanc-Mesnil est investie dans la campagne de vaccination nationale contre le coronavirus, notamment par la volonté renouvelée à plusieurs reprises de Monsieur le Sénateur Thierry Meignen auprès de l'État et appuyée par l'ensemble des forces politiques locales, ceci pour développer une réponse de proximité pour la vaccination en mettant à disposition les Centres Municipaux de Santé pluridisciplinaires.

Depuis la première injection réalisée le jeudi 8 juillet 2021, le centre de vaccination de la Ville du Blanc-Mesnil a contribué pleinement à cette action de santé publique, notamment en facilitant l'accès à la vaccination auprès des personnes vulnérables avec des actions d'aller vers, auprès des personnes à mobilité réduite avec la vaccination à domicile ainsi qu'auprès des jeunes à la rentrée scolaire en septembre avec la vaccination dans les collèges.

Du 1^{er} janvier au 3 mars 2022, près de 7 000 doses ont été injectées.

À la fermeture du centre de vaccination, les injections se sont poursuivies jusqu'en février 2023 au CMSP Rouquès.

Politique publique : santé publique

Public visé : population blanc-mesniloise et autre

Direction/service : santé

Partenaires extérieurs : ARS / CPAM

ACTION NOUVELLE

Les matinées de la santé

Depuis mai 2022, les matinées de la santé sensibilisent de manière ludique les habitants des marchés alimentaires de la ville. Des stands d'informations sont animés par la coordinatrice Atelier Santé Ville ainsi que différents partenaires (Réseaux de Santé, Centres Municipaux de Santé Pluridisciplinaires).

Les thématiques santé abordées ont été déterminées en amont avec le service commerce et marketing territorial. Après la crise sanitaire, la mise en place des matinées de la santé permet de remobiliser les habitants sur les questions de santé (exemples : alimentation, sommeil, addictions, diabète, protection solaire, dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus). Les matinées de la santé permettent de sensibiliser les personnes âgées, les personnes actives et les familles.

Politique publique : santé

Public visé : population blanc-mesniloise

Direction/service : l'atelier santé ville

Partenaires extérieurs : l'Association Française des Diabétiques, la ligue contre le cancer et l'association des commerçants de Blanc-Mesnil



193 habitants

ont été sensibilisés sur des thématiques telles que l'alimentation, l'hydratation et la protection solaire

ACTION NOUVELLE

Les cafés santé

Les cafés santé sont des moments d'échanges conviviaux qui ont été mis en place au sein des Maisons Pour Tous, de mars à juillet 2022. Des partenaires (patient expert de l'Association Française des Diabétiques) viennent échanger avec les habitants sur des thématiques définies, des cafés/thés sont proposés. Lors du lancement des cafés santé, les habitants ont eu l'opportunité de verbaliser les attentes concernant ce nouveau format et de partager leur intérêt pour certains sujets.

Après l'épidémie, la mise en place des cafés santé permet de remobiliser les habitants sur les questions de santé et notamment d'investir des lieux de vie. Leur format permet d'instaurer un temps d'échange régulier sur la santé. Le café santé permet de renforcer le lien avec les habitants des QPV et de favoriser la participation active. En effet, la programmation est le fruit des priorités établies par les habitants : rencontre avec des professionnels sur l'alimentation, cholestérol, diabète, parentalité, écrans ou bien-être.

Cette action participe à la littératie en santé (La capacité d'un individu à trouver de l'information sur la santé, à la comprendre et à l'utiliser dans le but d'améliorer sa propre santé ou de développer son autonomie dans le système de santé).

Politique publique : santé

Public visé : population blanc-mesniloise

Direction/service : santé

Partenaire extérieur : CPAM, l'Association Française des Diabétiques, étant un de nos partenaires



44 habitants

ont participé aux cafés santé

Poursuite du Contrat Local de Santé en 2022

S'appuyant sur les deux Centres Municipaux de Santé pluridisciplinaires, la Ville a poursuivi son engagement volontariste en matière de santé publique en faveur de la promotion de la santé dans le cadre du contrat local de santé. Elle a ainsi maintenu et développé des partenariats avec les acteurs qui interviennent sur le territoire communal pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations, ceci autour de quatre axes stratégiques :

Axe stratégique 1

Améliorer l'accessibilité à une offre de soins de proximité ;

Axe stratégique 2

Renforcer les initiatives en faveur de l'amélioration de la santé de la population ;

Axe stratégique 3

Améliorer le parcours de santé de la population dans sa globalité ;

Axe stratégique 4

Poursuivre le développement d'un environnement et d'un cadre de vie favorables à la santé.

Le bilan du Contrat Local de Santé sera établi en 2024.



ACTION NOUVELLE

Inauguration d'une nouvelle salle de sport

Une nouvelle salle de sport a été inaugurée à la maison de quartier du chemin Notre-Dame, le 29 septembre dernier. Situé au 2, mail Jeanne-Fontaine, ce nouvel équipement municipal propose des activités sportives aux adhérents et adhérentes de la maison de quartier afin de favoriser l'insertion par le sport.

Politique publique : sport

Public visé : population blanc-mesniloise

Direction/service : démocratie locale et participative

ACTION NOUVELLE

Forum santé à la maison de quartier Jean Jaurès

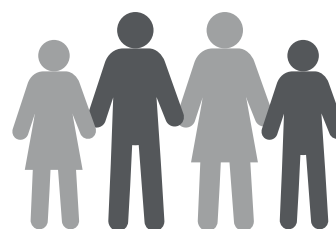
Mercredi 16 novembre, les Centres Municipaux de Santé Pluridisciplinaires Pierre-Rouquès et Fernand Lamaze et la maison pour tous Jean Jaurès ont organisé un forum santé, au sein de la maison de quartier. Les élèves des lycées Jean-Moulin et Aristide Briand et les familles blanc-mesniloises ont pu s'informer sur les offres de soins des deux CMSP en matière de prévention bucco-dentaire, de dépistage du diabète ou d'un cancer, des maladies sexuellement transmissibles, du don de sang, du sevrage tabagique... Les pompiers de la caserne du Blanc-Mesnil ont fait une démonstration des gestes de premiers secours. Dans le cadre du Mois sans tabac qui incite à arrêter de fumer pendant trente jours, certains se sont intéressés aux risques que peut engendrer cette consommation nocive au quotidien.

Politique publique : santé

Public visé : population blanc-mesniloise

Direction/service : santé

Partenaires signataires : ARS, CPAM, Préfecture, Département, hôpital Robert Ballanger, Lions Club, Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris



150 visiteurs
ont participé à ce forum santé



Rendre la santé accessible à tous et pour tous en ville et dans les services publics

Co-construction d'un programme d'éducation thérapeutique du patient hybride (ETP)

L'Éducation Thérapeutique des Patients (ETP) permet d'aider les personnes atteintes par une maladie chronique dans leur vie de tous les jours, ceci par la transmission d'informations ciblées sous forme d'ateliers thématiques. Les patients sont accueillis en groupe ou en individuel selon les thématiques abordées (le diabète de type 2, l'équilibre alimentaire, la vie affective...). L'ETP est majoritairement proposée par les hôpitaux (80%). La Ville s'engage depuis des années, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, pour proposer une offre de proximité et de qualité pour les patients atteints de diabète de type 2.

La Ville du Blanc-Mesnil s'investit dans l'accès aux soins de proximité, dans un contexte où l'offre d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) est hospitalo-centrée et la couverture territoriale est inhomogène.

L'ARS Ile-de-France a validé le statut de projet expérimental sur lequel un travail a été initié avec de nouvelles associations de patients. De plus, un accompagnement scientifique est mis en place pour la modélisation et l'expérimentation du projet. L'objectif est de tendre vers une organisation agile, locale, reproductible pour notamment améliorer l'accessibilité à une offre d'ETP de proximité.

Politique publique : santé

Public visé : patients diabétiques blanc-mesnilois

Direction : santé

Partenaires extérieurs : Agence Régionale de Santé Ile-de-France, Fédération nationale des diabétiques, Association Française des Diabétiques Ile de France, Les Poids Plumes, La Ligue Contre l'Obésité, Alliance du Cœur, Laboratoire Educations et Pratiques de Santé (Université Sorbonne Paris Nord)



LANCEMENT

28 juin, 21 juillet
et 23 septembre 2022
3 premières
rencontres

CALENDRIER

Juin / décembre 2022
modélisation
(co-construction et
revue de recherche)
Janvier / mai 2023
finalisation de
l'organisation
et recrutement
des patients
Juin 2023 / juin 2024
expérimentation

Entretien avec Christian Thomas, patient expert de l'Association des Diabétiques d'Île-de-France



**En 2022,
La Fédération Française
des Diabétique, c'est :**

450 initiatives
animées sur la région parisienne

**2 690 personnes
rencontrées**

**2 127 heures
de bénévolat**

30 bénévoles actifs
en Île-de-France dont 917 heures
en tant que patient expert

Pouvez-vous vous présenter et parler de l'Association des Diabétiques d'Île-de-France ?

Je suis Christian Thomas, retraité et patient expert* à l'Association des Diabétiques d'Île-de-France (AFD). L'AFD est une association de patients, membre de la Fédération Française des Diabétiques, animée par des bénévoles.

Parmi les dernières actions en 2022, on peut retenir le ciné-débat du mercredi 16 décembre au Cinéma Louis Daquin avec la projection du film « Les Mères Veilleuses » (voir encadré), organisé par les Centres Municipaux de Santé Pluridisciplinaires (CMSP) de la ville du Blanc-Mesnil et l'AFD. Cette action a été enrichissante pour tout le monde, tant pour les spectateurs que pour le groupe d'intervenants, composé du Docteur Lucidarne, endocrino-diabétologue pédiatre et responsable de l'Unité Transversale d'Education et d'Engagement du Patient (unité accompagnant le développement de l'éducation thérapeutique*) et des patients atteints de diabète de type 1 ou 2.

En ce qui me concerne, j'ai été diagnostiqué du diabète de type 2 en 2012, après un parcours chaotique causé par le diabète (notamment avec des complications cardiaques, une amputation du membre inférieur gauche et des problèmes de vision). J'ai été pris en charge par des équipes qui m'ont aidé et appris avec bienveillance. Cela m'a énormément touché. Donc, il était important pour moi de pouvoir restituer cette bienveillance et pouvoir participer à des initiatives publiques. C'est avec cette volonté de rendre service et suite à des expériences auprès de deux réseaux que j'ai rejoint l'AFD il y 7 ans.

Quelle est votre motivation pour promouvoir les actions de prévention ?

Le département de la Seine-Saint-Denis est particulièrement touché par le diabète. Sa prévalence est supérieure à celle du niveau national, 8 % contre 5,4 %. Toutes les conditions sont créées pour cela. La précarité, un manque d'informations et une absence importante de prévention. On parle diabète au cours de la semaine de prévention du diabète et de la journée mondiale (14 novembre) ou lorsqu'il est diagnostiqué. C'est dommage parce que beaucoup de choses pourraient être évitées si on en parlait davantage.

Pour ma part, le diabète m'a imposé une nouvelle vie. Si j'avais su ! [les causes et conséquences des complications]. De fait, je pense que c'est vraiment important que nous fassions de la prévention sur le diabète et ses risques de complications : savoir quels sont les risques de développer la maladie et quels sont les moyens pour la prévenir. Le diabète, c'est aussi la vie sociale avant et après le diagnostic. C'est anticiper et échanger avec la famille, les amis et l'employeur.

Ce qui me motive, c'est de savoir si on a réussi à convaincre ou non, si les patients bénéficiaires ont posé l'ensemble de leurs questions ou non, si on a répondu à leurs besoins. Pour cela, je trouve qu'il est important d'avoir le retour des interventions pour s'améliorer.

L'éducation thérapeutique est un outil pour connaître sa maladie, apprendre à vivre avec, mieux la gérer au quotidien et anticiper des problématiques qui y sont liées, ceci à partir d'ateliers ludiques et interactifs ouverts aux patients et à leur famille.

Pourquoi s'investir au Blanc-Mesnil ?

Plusieurs choses me plaisent au Blanc-Mesnil. La Municipalité est fortement engagée dans le domaine de la santé. Cela est suffisamment rare pour être un exemple. Je le cite d'ailleurs souvent. De plus, la Ville a compris le rôle des associations de patients. C'est vraiment important, car c'est quand nous unissons les compétences que nous réussissons mieux. Cela s'est illustré notamment pendant la crise sanitaire liée à la covid-19 où un accompagnement téléphonique des personnes atteintes de diabète a été mis en place lors du premier confinement avec les CMSP et l'AFD, pour favoriser l'observance et contribuer à la réduction du sentiment d'isolement.

Ce qui séduit, c'est la méthode de travail, basée sur la coopération que nous avons développée. Partir d'une page blanche, écouter et comprendre les objectifs fixés par la ville. Nous avons recueilli les idées, nous les avons assemblées et nous avons présenté un projet global. Nous nous sommes rencontrés avec les CMSP, nous avons partagé en tenant compte des spécificités de la ville. Cela démontre l'intérêt de la Ville pour la Santé. Monsieur Jacky Viltart, maire adjoint à la santé, au handicap et au logement, est présent lors des initiatives pour communiquer sur les actions prioritaires.

Enfin, ce qui me plaît vraiment avec la population que je rencontre, c'est le fort attachement à la ville. C'est également la confiance des habitants dans les CMSP, qui n'est pas mesurable, mais en tant que patient, on a le recul pour le constater à partir de notre expérience.

Les patients trouvent beaucoup d'empathie dans le discours des professionnels de santé, et cela est vraiment un atout reconnu et précieux. Ils savent qu'ils peuvent trouver une écoute bienveillante.

** Patient expert : patient formé à l'accompagnement de personnes atteintes de maladies chroniques*

*** Selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, l'éducation thérapeutique du patient (ETP) "vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique".*

En partenariat avec l'AFD, les CMSP animent un programme d'ETP à destination de patients atteints de diabète de type 2 ou de diabète gestationnel.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les CMSP :

- 01 45 91 70 00, infirmerie du CMSP Pierre Rouquès,
- 01 48 66 64 00, infirmerie du CMSP Fernand Lamaze.



Ciné-débat santé

La séance de ciné-débat du 16 décembre a réuni 100 participants (3/4 de lycéens de la filière médico-sociale). Ils ont eu l'opportunité de découvrir le film *Les Mères Veilleuses* (1h) et d'interroger des intervenants impliqués dans le diabète de type 1 et 2 :

- Dr Nadine Lucidarme, praticien hospitalier Endocrinologue pédiatre,
- Christian Thomas, patient expert,
- 2 patients partenaires.

Il convient de souligner la préparation des élèves, les nombreuses questions posées ainsi que le témoignage d'une mère qui avait récemment appris le diabète de sa fille de 4 ans.

Inclusion

Pour une ville plus inclusive

Accueil de l'Institut Médico-Éducatif (IME)

En 2022, les lundis et vendredis des créneaux spécifiques ont été réservés à l'Institut Médico-Éducatif pour apprendre la natation aux enfants porteurs de handicap.

919 enfants porteurs de handicap ont pu en bénéficier.

Politiques publique : éducation et sport

Public visé : personnes handicapées

Direction : direction des sports



ACTION NOUVELLE

Une nouvelle salle Snoezelen au groupe scolaire Élisabeth Deroche

La Ville s'engage pour tous ses enfants. La salle Snoezelen est conçue pour le confort de ceux en situation de handicap : troubles du spectre de l'autisme, surdité, difficultés de langage ou motrices... Le mobilier participe de leur éveil sensoriel : matelas à eau, hamac, coussins enveloppants. En 2022, près de 170 enfants ont été accueillis pendant le temps périscolaire. Souvent, un des deux parents doit renoncer à sa carrière quand il ne bénéficie pas de telles solutions. Le groupe scolaire Élisabeth Deroche est un site dit renforcé : des animateurs s'occupent tout spécialement des enfants en situation de handicap. La direction de l'Enfance veille à enrichir ses activités périscolaires dans tous les domaines. Un groupe de pilotage portant sur des activités sportives innovantes comme le tchoukball ou le bumball a été mis en place.

Politiques publiques : santé et éducation

Public visé : personnes handicapées

Direction : directions des affaires scolaires et de l'enfance

Intégrathlon

En mai 2022, Le Blanc-Mesnil et Dugny se sont associés autour d'une matinée de natation, puis d'une après-midi de boccia, de tir à la sarbacane, d'accrobranche et autres activités gratuites et accessibles à tous, en présence des champions olympiques et paralympiques Madeleine Malonga et Charles-Antoine Kouakou.

1500 enfants du CP au CM2 ont bénéficié d'ateliers sur l'inclusion : approche de la langue des signes, parcours pour les malentendants...

Politiques publiques : santé et éducation

Public visé : personnes handicapées

Direction : direction des sports

Prise en charge d'enfants porteurs de handicap sur l'École Municipale des Sports (EMS)

Le centre de loisirs Paul Éluard organise des cours de sport le mercredi matin réunissant des enfants valides et des enfants porteurs de handicap de l'IME. 140 enfants ont été concernés. La même initiative a lieu au stade Jean Bouin les mercredis après-midi pour 420 enfants. Cette action est motivée par une réelle volonté d'apporter aux familles une ouverture et l'acceptation de la différence.

Un travail bénéfique pour l'enfant porteur de handicap mais également pour tous les enfants qui pourront ainsi porter un autre regard sur le monde du handicap et travailler sur l'acceptation de l'autre.

Politiques publiques : cohésion sociale et sportive

Public visé : tout public

Direction/service : direction des sports, service du centre médico-sportif, direction de la santé

560 enfants
ont intégré le
dispositif de l'EMS
en 2022



Mission Retrouve Ton Cap (MRTC)

Cette action, menée par le centre médico-sportif depuis 2017 a pour objectif de prévenir l'obésité chez le jeune enfant. Cette année **près de 97 enfants ont été concernés par le dispositif qui a été élargi au 3/13 ans**. Il s'agit d'un suivi sur la santé de l'enfant, mais également de mise en place d'activités physiques.

Le suivi psychologique est également possible. Le dispositif bénéficie aussi d'un nutritionniste, Robin Le Gac et d'une assistante sociale. L'action est reconnue et soutenue par la CPAM et l'ARS et peut accueillir des enfants de toute l'Île-de-France. En 2022, l'initiative a été saluée dans plusieurs articles de presse nationale.



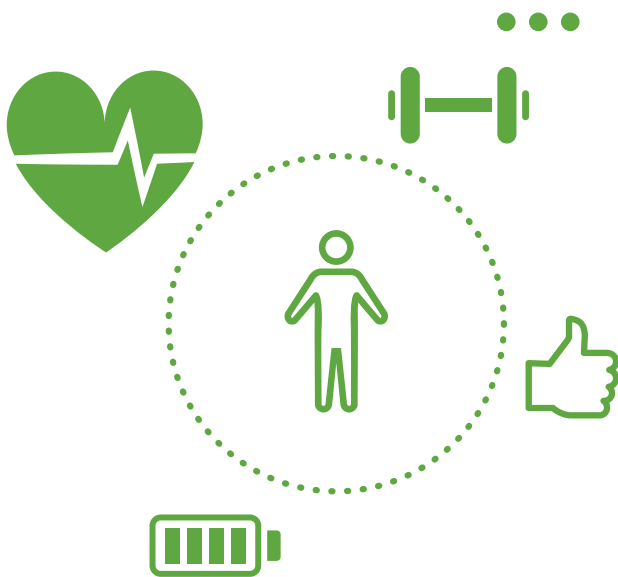
97 enfants
de 3 à 13 ans ont été concernés
par ce dispositif en 2022

Politique publique : santé

Public visé : enfant scolarisés en élémentaire

Direction/service : sports

Partenaire extérieur : CPAM



Blanc-Mesnil se bouge !

Ce programme Sport-Santé de la Ville accompagne les habitants en manque d'activité physique et fragilisés par la sédentarité ou la maladie. Certains adhérents ont subi des greffes, d'autres sont atteints de la maladie de Parkinson ou de Charcot. Ce dispositif implique aussi des médecins du CMS, un nutritionniste et plusieurs coaches sportifs.

Politique publique : santé

Public visé : enfant scolarisés en élémentaire

Direction/service : sports

Partenaire extérieur : CPAM

ACTION NOUVELLE

Impédancemètre

Les Centres Municipaux de Santé Pluridisciplinaires ont acquis en 2022 un premier impédancemètre. Cet appareil peut être utilisé par les équipes des CMSP dans les prises en charge nécessitant l'analyse corporelle des patients. Cette analyse renseigne les professionnels de santé notamment sur l'état de forme du patient, la masse musculaire, la masse grasse, l'état nutritionnels et d'hydratation. Ces éléments permettent aux praticiens d'accentuer davantage leur exploration lors de consultation complexe et d'adapter leur prise en charge.

Politique publique : santé

Public visé : tout public

Direction/service : santé





L'autopalpation, une prévention vitale

Dans le cadre de la sensibilisation au cancer du sein, le personnel du centre municipal de santé pluridisciplinaire Pierre Rouquès a été formé en 2022 à l'autopalpation. Les agents ont appris à identifier les facteurs de risques et à effectuer les gestes de prévention adéquats pour dépister un cancer du sein. Ils se sont exercés sur un faux buste ou sur leur propre poitrine. Il est conseillé en effet de commencer l'autopalpation entre 20 et 25 ans et de la pratiquer une fois par mois, quelques jours après les règles. Ces mouvements circulaires et préventifs concernent également les hommes puisqu'ils représentent 1 % des cas de cancer du sein. Ils sont complémentaires de la palpation effectuée chez un médecin et de la mammographie à réaliser tous les deux ans, entre 50 et 74 ans.

Pour faciliter l'accès à ces examens, un mammobus s'est installé au Blanc-Mesnil pendant Octobre Rose : 1 journée de dépistage qui a permis de recevoir 25 femmes issues des quartiers prioritaires.

Dans le cadre d'Octobre Rose, la médiathèque Édouard-Glissant a également présenté pendant tout le mois, des ouvrages sur la santé, ainsi qu'une exposition d'origamis roses réalisés par des élèves du groupe scolaire Chevalier de Saint-George. Pendant le mois de sensibilisation au cancer du sein, la Ville et ses partenaires ont mené d'autres actions instructives et ludiques dans les quartiers blanc-mesnilois : séances de marche nordique, chasse au trésor, expositions, course d'orientation... L'équipe du centre médico-sportif du Blanc-Mesnil s'est aussi beaucoup impliquée dans les temps forts d'Octobre rose, en organisant par exemple, chaque mardi matin, un groupe de parole. Une douzaine de

patientes atteintes du cancer du sein y ont échangé avec des patients experts, un médecin, et l'assistante médicale du CMS, Carole Stoller. Elles ont pu ainsi y exprimer leurs peurs et leurs angoisses, mais aussi partager, parfois, la joie d'une rémission.

Politique publique : santé

Public visé : adultes

Direction/service : santé et l'atelier santé ville

Partenaire extérieur : Ligue contre le cancer



Poursuite de l'action sportive des seniors

La Ville propose à ses seniors des activités en intérieur et de plein air. Elles se déroulent pendant la période scolaire. L'objectif est de motiver les seniors à rompre avec l'isolement et permettre une pratique sportive régulière d'entretien. Différents cours sont proposés : danse, yoga, Feldenkrais... **Près de 100 seniors ont été concernés en 2022.**

Politique publique : sport

Public visé : seniors

Direction/service : sports



**Près de
100 seniors**
ont été concernés
en 2022



Le grand pari

Cette action, conduite depuis plus de 5 ans permet pendant le mois de novembre « le mois sans tabac » d'assister des personnes pendant leur période de sevrage via des groupes de paroles et l'activité sportive.

La CPAM 93 a fourni patches et produits de substitution qui ont été distribués gratuitement aux participants. En 2022, ce sont **48 personnes qui ont pu bénéficier de ce soutien.**

Politiques publiques : santé et action sociale

Public visé : adultes

Direction/service : sports, centre médico-sportif

Partenaire extérieur : CPAM 93

48 personnes
ont pu bénéficier de ce soutien en 2022



Des initiatives innovantes

Sensibilisation au numérique des seniors

Les résidents de Maria Valtat se sont vus proposer cette année encore des ateliers d'initiation au numérique, présentés par l'animatrice polyvalente de la résidence : appréhension d'une tablette numérique et de son utilisation, recherches sur internet, dans un objectif d'accompagnement des résidents vers ces nouvelles technologies, et leur permettre toujours plus d'autonomie !

Dans la même démarche des cours d'informatique animés par des bénévoles ont lieu tous les lundis et jeudis à la Maison de quartier Jean Jaurès pour nos seniors.

Politiques publiques : solidarité et action sociale

Public visé : résidents seniors du centre Maria Valtat, seniors

Direction/service : CCAS et service seniors

Fond de Participation des Habitants

Le Fond de Participation des Habitants permet aux habitants de s'organiser et de prendre des décisions pour aider à la réalisation des projets.

Le fonds permet, dans le temps réel du projet, de favoriser les prises d'initiatives de groupes d'habitants par une aide financière souple et rapide, de promouvoir les capacités individuelles et collectives à s'organiser, monter des projets, argumenter, renforcer les échanges entre associations et habitants et établir d'autres modes de relations entre les habitants, participant ainsi au mieux vivre ensemble.

Les critères de financement du FPH reposent aussi sur le nombre d'habitants concernés, mais également sur l'impact du projet sur la vie locale et sur la participation d'acteurs internes ou d'intervenants extérieurs.

Politique publique : soutien aux initiatives locales

Public visé : habitants de la ville en QPV

Direction/service : direction de la démocratie locale et participative

Partenaire extérieur : État



9 020 €

Montant versé
en 2022



16

projets retenus

1650

personnes concernés



17 500 €

Montant versé
en 2022



8 projets
soutenus

Fond d'Initiative Associative

Le FIA est un dispositif souple et réactif qui permet de soutenir des projets associatifs de réalisation immédiate auxquels les circuits habituels ne peuvent pas répondre. Il vise à encourager les prises d'initiatives innovantes des associations dans leur quartier, développer les relations entre les associations et avec les structures municipales, développer des actions contribuant à l'animation de la vie locale sur le plan économique, social, éducatif, sportif et culturel, à améliorer le cadre de vie et la solidarité locale.

La procédure de subvention des associations ne permettait pas aux petites associations locales de solliciter une aide financière rapidement pour la mise en œuvre d'un projet spécifique et ponctuel. Le FIA a été créé pour remédier à cette situation et dynamiser le tissu associatif local.

L'État a versé en 2022 la subvention totale au titre du FIA de 17 500 € pour soutenir 8 projets associatifs sur la ville.

Le FIA vise à :

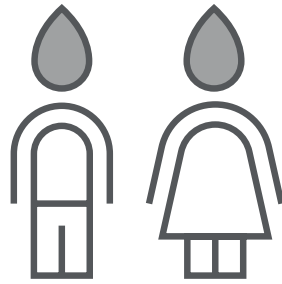
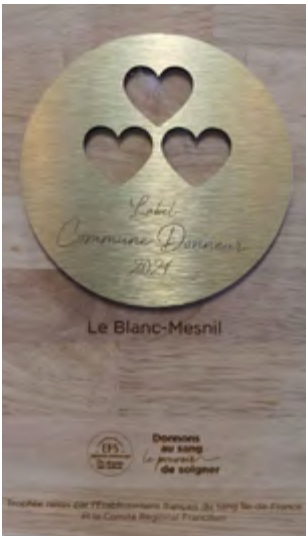
- Encourager les prises d'initiatives innovantes des associations dans leur quartier ;
- Développer les relations entre les associations et avec les structures municipales ;
- Développer des actions contribuant à l'animation de la vie locale sur le plan économique, social, éducatif, sportif et culturel ;
- Améliorer le cadre de vie et la solidarité locale.

Politique publique : soutien aux initiatives locales

Public visé : habitants de la ville en QPV

Direction/service : direction de la démocratie locale et participative

Partenaire extérieur : État



4 collectes
en 2022

173
volontaires
dont 26 nouveaux
en 2022

Poursuite des collectes de don de sang sur le territoire communal

L'Établissement Français du Sang est régulièrement confronté à la difficulté de maintenir son niveau de réserve nécessaire en sang.

Dans ce contexte, la Ville a accentué son engagement en maintenant les collectes sur son territoire. En 2022, son investissement a été récompensé par le Label *Commune Donneur 3 coeurs*, soit la plus haute distinction. Ce label vient saluer l'accueil, le confort et l'accessibilité des collectes de sang.

Politiques publiques : santé et action sociale

Public visé : population blanc-mesniloise

Direction/service : santé

Partenaire extérieur : Établissement Français du Sang

Poursuite des Permanences d'Accès aux Soins de Santé Ambulatoire (PASS)

Intégrer le parcours de soins nécessite l'ouverture de droits qui permettent la mise en place du tiers payant ou l'absence d'avance de frais (selon la situation). Ce dispositif permet l'accès aux consultations médicales, aux soins paramédicaux et à un accompagnement social à proximité de son domicile. Il s'agit d'apporter une aide aux personnes vulnérables.

Politiques publiques : santé et action sociale

Public visé : public cible

Direction/service : santé

Partenaire extérieur : ARS / CPAM



194 droits
ouverts

Poursuite du déploiement des défibrillateurs

Dans la poursuite des années précédentes, la Ville a accentué le déploiement de défibrillateurs automatiques externes sur son territoire, avec l'installation de 7 nouveaux appareils en 2022. Aussi, plusieurs sessions de formation des agents à l'utilisation des défibrillateurs ont été réalisés.

Politiques publiques : santé et action sociale

Public visé : population blanc-mesniloise

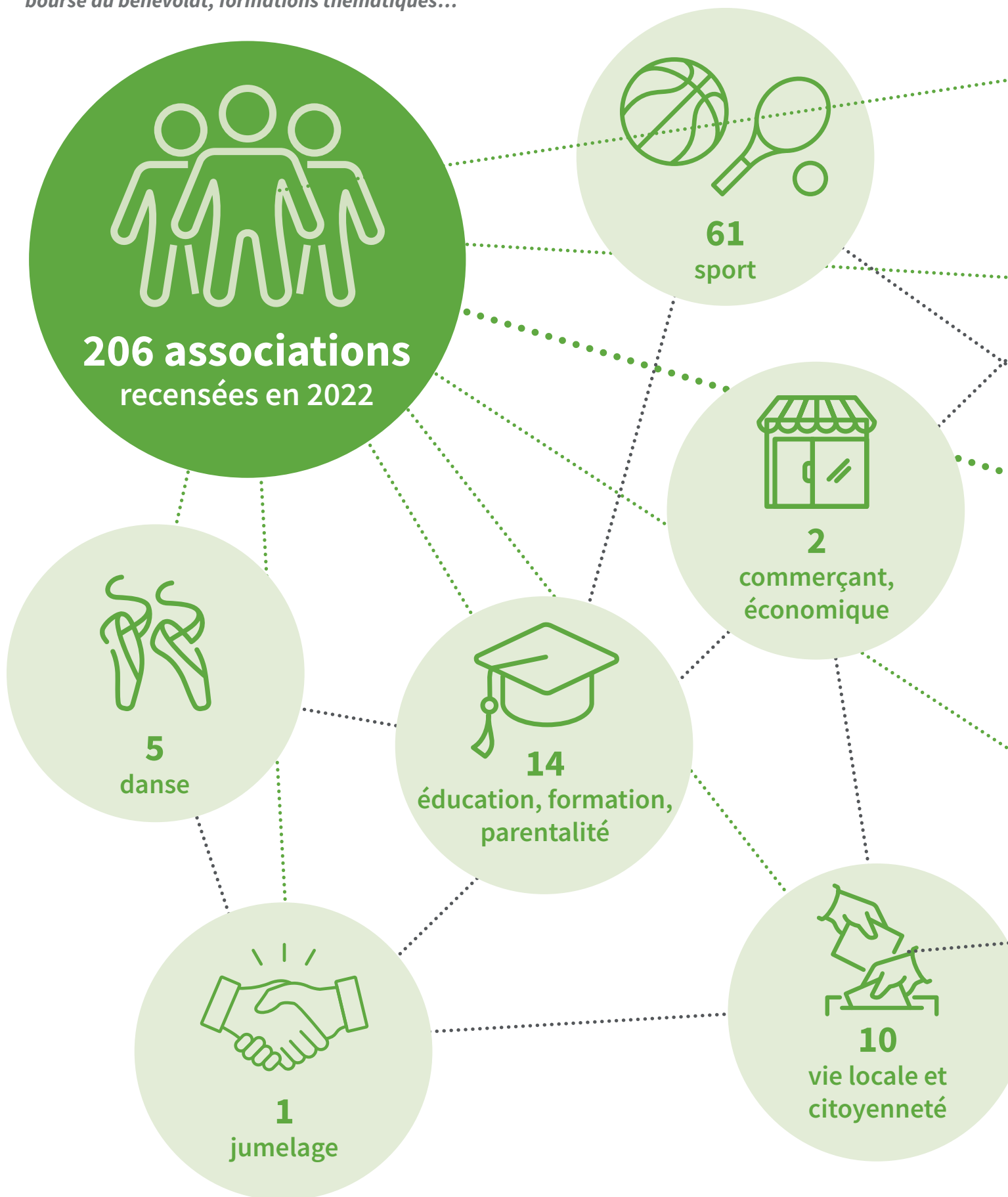
Direction/service : santé



7 appareils
installés en 2022,
soit un total de 89
appareils

Soutien au tissu associatif local

Pour soutenir le regain d'activité des associations, après deux années de crise sanitaire, la Ville les accompagne au moyen de nouvelles mesures : dématérialisation des démarches administratives, bourse au bénévolat, formations thématiques...





1 188 000 €

Montant des subventions versées

887 520 €

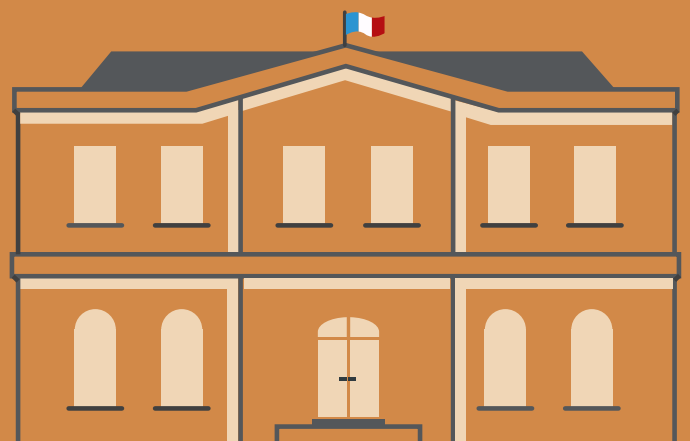
Montant des attributions en nature
(prêt de salles permanentes)

38 500 €

Montant total des aides exceptionnelles

Politique publique : soutien au tissu associatif
Public visé : habitants de la ville
Direction : direction de la vie associative

Cadre de vie et services de proximité



La gestion de déchets particuliers produits par les services municipaux

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E ou DEEE)

Les D3E ou DEEE désignent les « Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques » qui regroupent tous les objets ou les composants d'objets hors d'usage qui fonctionnent grâce à des courants électriques ou électromagnétiques*, que ces courants soient fournis par branchement sur une prise ou grâce à des piles ou des batteries.

Ce terme regroupe donc un grand nombre d'appareils aux dimensions et poids très variés comme les appareils ménagers (pile, ampoule, téléphone, sèche-cheveux, aspirateur, lave-linge), ou du matériel informatique (ordinateur, imprimante, cartouche) et des outils (perceuse, tondeuse).

Les appareils électriques et électroniques peuvent être recyclés presque en totalité (leur potentiel de recyclage dépasse les 80%).

(* tension ne dépassant pas 1 000 volts en courant alternatif et 1 500 volts en courant continu)

La collecte des Déchets d'équipements électriques et électroniques B TO B (BUSINESS TO BUSINESS)

On appelle en l'occurrence déchets du B to B tous les déchets électriques et électroniques produits par les entreprises, c'est-à-dire des déchets informatiques, qui représentent 90% des produits récupérés (unités centrales, moniteurs, serveurs, claviers, souris, fax, imprimantes, ordinateurs portables) mais aussi des téléphones, fixes ou portables.

Depuis 2016, la ville de Blanc-Mesnil participe à la collecte des déchets électriques et électroniques, en partenariat avec la société PAPREC, Leader français du recyclage.

À leur arrivée dans un centre de traitement, les D3E subissent différentes opérations. Le traitement se déroule généralement en six étapes majeures :

- Le démantèlement (séparation de différents composants dans le Smasher) et la dépollution (extraction des substances polluantes),
- Le broyage des équipements en morceaux de faible taille,
- Une séparation électromagnétique des éléments ferreux,
- Un tri optique qui permet de séparer les cartes, électroniques, qui sont valorisées ultérieurement pour récupérer les métaux stratégiques qui les composent,
- Une séparation des éléments métalliques non ferreux,
- Une séparation des plastiques par flottaison ou tri optique.

Que deviennent les déchets D3E

Après avoir été collectés, broyés et triés, les déchets D3E sont commercialisés. Les D3E recyclés et valorisés deviennent de nouvelles matières secondaires permettant de multiples réutilisations finales. En effet, les matières récupérées permettent de fabriquer des objets de la vie courante, ou bien de produire de nouvelles matières premières (pour créer de nouvelles pièces automobiles par exemple).

Les bénéfices du recyclage des déchets D3E

Recycler ces déchets électroniques présente un triple bénéfice :

Les matières premières qui peuvent être récupérées et réutilisées (plastiques, métaux ferreux, métaux précieux et terres rares). Cela permet donc de limiter le gaspillage des ressources naturelles.

Ces déchets contiennent, en marge des matières valorisables, des substances polluantes (mercure, plomb, gaz CFC, etc.) qui peuvent se propager dans la nature. Les recycler, c'est donc abaisser le risque de nuire à l'environnement

La filière du recyclage des piles et D3E crée de l'emploi.

La Collecte des D3E en quelques chiffres sur la Ville de Blanc-Mesnil :

Année	2016	2018	2019	2020
Matériel (en Kg)				
DEEMele	1454	1512	1190	1977
Écran	841	414	441	634
Imprimante	2228			
Unité centrale	1051	1583	1076	16**

**La Direction des Systèmes Informatiques et de Télécommunication reconditionne ; lorsque cela est possible, certaines unités centrales en remplaçant les anciens composants par des nouveaux dernières générations (pour exemple les disques durs de type SSD). Ce matériel permet de réduire les coûts liés au matériel informatique.

Les consommables d'impression

On nomme "consommables d'imprimante" tous les éléments qui permettent d'imprimer un document : la cartouche d'encre, le toner, le tambour. Ils diffèrent selon le type d'imprimante (laser ou jet d'encre).

La ville de Blanc-Mesnil participe à la collecte et à la valorisation des consommables d'impression des copieurs de la ville, des imprimantes de l'imprimerie municipale et des imprimantes bureaux de la ville en partenariat avec les sociétés CONIBI, 1er consortium et pionnier dans son domaine et REVALIS, engagée depuis 2007 dans la mise à disposition d'un service de collecte des cartouches vides.

Pourquoi recycler ces consommables

9 000 tonnes de cartouches d'impression vides sont produites chaque année en France. Ces cartouches peuvent être recyclées et valorisées.

Que deviennent les consommables d'impression ?

Le retour constructeur

Réutilisation des cartouches vides et en bon état après contrôle et changement éventuel de certaines pièces d'usure ou récupération de pièces sur les cartouches vides non réutilisables et broyage des coques plastique pour la fabrication de coques neuves.

La valorisation énergétique

Les consommables résiduels ne pouvant être recyclés sont orientés vers des filières de valorisation énergétique. L'énergie de combustion ainsi récupérée est réutilisée pour le chauffage urbain, le réseau d'électricité national ou encore divers procédés industriels.

RECYCLER
20 KG
DE CARTOUCHES

=

PERMET
D'ÉCONOMISER
17 KG
DE CARTOUCHES
NATURELLES NON
RENOUVELABLES

La collecte des consommables d'impression en quelques chiffres sur la Ville de Blanc-Mesnil

Consommables d'impression (exprimé en kg)	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Copieurs SHARP / CANON	48,45	124,25	63,70	130,70	110,60	477,70
Imprimantes bureaux	0	0	160	0	300	460



Les déchets de santé

Les déchets du service infirmerie (DASRI) se divisent en deux parties :

- déchets souples type pansements et compresses jetés dans les boîtes cartonnées.
- déchets piquants, coupants ou tranchants type seringues ou flacons, jetés dans des boîtes plastifiées incassables.

Le ramassage effectué, les déchets sont soit incinérés, soit prétraités par des appareils de désinfection (on parle de banalisation des déchets) afin d'être ensuite éliminés par la filière des déchets ménagers.

Les amalgames pour le service dentaire

L'alliage utilisé, aussi stable soit-il, doit suivre un traitement spécifique afin de prévenir de la dégradation des composés mercuriels qui se fait en milieu naturel. Ainsi, les déchets d'amalgames ainsi que les emballages sont conduits dans des centres d'incinération spécifiques. Le mercure qu'ils contiennent est alors vaporisé et récupéré pour être réutilisé.

Films rayon X

Une fois lavés, les films sont recyclés pour en faire des produits tels que granulés pour l'industrie pétrolière et automobile, trames de vêtements de ski, jouets, etc.



Des actions autour de la gestion de déchets

Opération « journée ville propre »

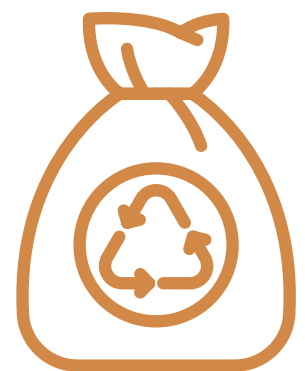
Fin septembre, l'opération « journée ville propre » qui associe les habitants d'un quartier, les élus et les membres du conseil de quartier, le temps d'une journée, participe à l'embellissement de leur cadre de vie.

Cette journée s'inscrit parfaitement dans le cadre du développement durable à la fois sur son volet social et environnemental. Aussi, cette opération aide à la sensibilisation des habitants pour la propreté constante de leur quartier tout au long de l'année. Cette opération est reconduite chaque année.

Plusieurs écoles ont aussi joué le jeu : en avril, le sénateur Thierry Meignen et le maire Jean-Philippe Ranquet accompagnaient par exemple des élèves de l'école élémentaire Joliot Curie pour leur opération Ville propre. Cette initiative pédagogique permet de sensibiliser les enfants aux enjeux de la propreté urbaine et du recyclage des déchets.

Politique publique : propreté urbaine

Public visé : familles et jeunes fréquentant les structures des Maisons de quartier et habitants de la ville du Blanc Mesnil



25 sacs collectés
soit environ 300 Kg
en 2022

Atelier Cabanes de Mars 2022 à Juin 2022

Parcours scolaire créé dans le cadre d'une thématique liée à l'aventure

Ce parcours a été mené avec 6 classes de cycle 2. Cet atelier consiste en une création individuelle ou collective de cabanes éphémères grandeur nature avec des cartons, tissus et autres objets de récupération.

Les parcours proposés aux classes chaque année sont toujours en lien avec les thématiques de la Médiathèque. En 2021-2022, les thèmes de l'aventure et des robinsonnades (découverte de documents divers : romans, albums et documentaires) se prêtaient à l'élaboration d'une action liée au recyclage des déchets à travers la construction de cabanes. Ce parcours a connu un prolongement avec la mise en valeur des travaux des élèves lors d'une exposition au mois de juin 2022 dans la Galerie Boltanski, à laquelle étaient invités les élèves et leurs parents (300 personnes environ).

Politique publique : soutien à la scolarité

Public visé : élèves des écoles élémentaires (cycle 2) et usagers des médiathèques.

Partenariat extérieur : Éducation Nationale



155 enfants
ont participé à cette action

300 personnes
environ ont visité l'exposition
en juin 2022



Une semaine européenne de réduction des déchets (SERD) sur le thème du textile

En France, chaque habitant produit une moyenne de 590 kg/an de déchets, quantité qui a doublé en 40 ans. Afin d'économiser les matières premières épuisables, de diminuer le coût des déchets et de limiter les impacts sur l'environnement, la réduction des déchets apparaît comme une démarche essentielle.

Ainsi, la Ville et ses partenaires se mobilisent pour le zéro déchet en proposant des animations au cours de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) qui s'est tenue en 2022 du 19 au 27 novembre sur le thème du textile.

Le programme au Blanc-Mesnil de la journée du 19 novembre au Centre Technique Municipal :

- Appartement témoin décoré à l'aide de vêtements recyclés aux couleurs de Noël
- Atelier de customisation de vêtements, de création de décorations de Noël, de couffins pour chien...
- Conférence et Expositions...



Le SYCTOM

L'agence métropolitaine des déchets ménagers traite et valorise les déchets en Île-de-France. Le Syctom est un pilier de l'économie circulaire et de la ville durable, il s'engage auprès des collectivités adhérentes dont fait partie la Ville du Blanc-Mesnil à travers l'Etablissement Public Territorial « Paris Terres d'Envol ».

Créé en 1984, le Syctom traite et valorise aujourd'hui les déchets pour 82 communes représentant près de 6 millions d'habitants et faisant de lui le premier opérateur public européen.

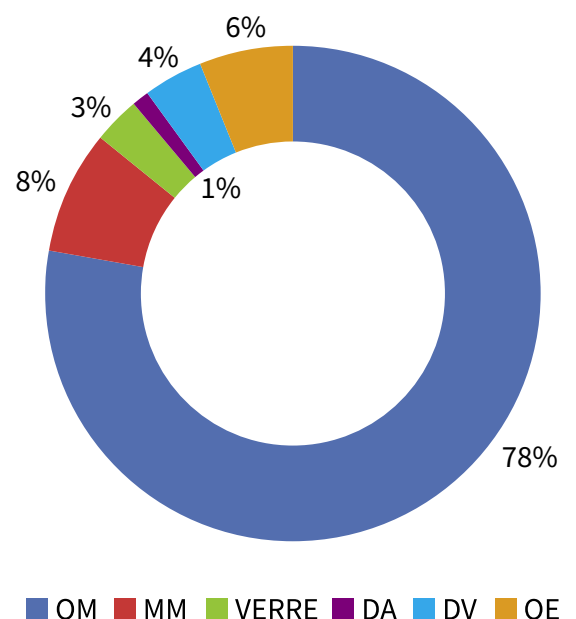
Tonnage collecté en 2022 au Blanc-Mesnil

Déchets	Total 2022	En 2021	Evolution N-1
Orduresménagères (OM)	17 408	17 646	-1,35 %
Multi-matériaux : plastiques-cartons (MM)	1789	1918	-6,7 %
Verre	344	321	+ 7,1 %
Déchets alimentaires (DA)	54	30	+ 79 %
Objets encombrants (OE)	1310	1397	- 6,2 %
Déchets verts (DV)	888	1039	- 14,5 %

Tonnage collecté en 2022 au Blanc-Mesnil

en kg/habitant	Pop 2021	Pop 2022
Ratio	57 664	58 116
OM	306	299,5
MM	33,3	30,8
VE	5,6	5,9
DA	0,524	0,932
OE	24,2	22,5
DV	18	15,3
Total	387,7	375,0

Répartition des déchets collectés



Que deviennent nos déchets ?

Les ordures ménagères sont triées à la maison et déposées dans le bac d'ordures ménagères. Elles sont ensuite acheminées dans un centre de valorisation énergétique pour être incinérées. La vapeur produite sert à chauffer les immeubles raccordés aux réseaux de chaleur urbains. L'électricité produite sert aux besoins de l'usine et le surplus est vendu à EDF.

Les déchets recyclables sont triés à la maison.

Les papiers, les cartons, les bouteilles et flacons plastiques, les briques alimentaires, les emballages métalliques, sont déposés dans le bac des emballages et papiers.

Ils font l'objet d'une collecte spécifique et sont acheminés dans les centres de tri où ils sont séparés par matériaux et préparés au recyclage. Les balles de matériaux sont ensuite transférées dans des usines de recyclage pour être transformées en nouveaux produits : Les bouteilles de plastique transparent sont recyclées en nouvelles bouteilles ou en fibres polaires ou de rembourrage.

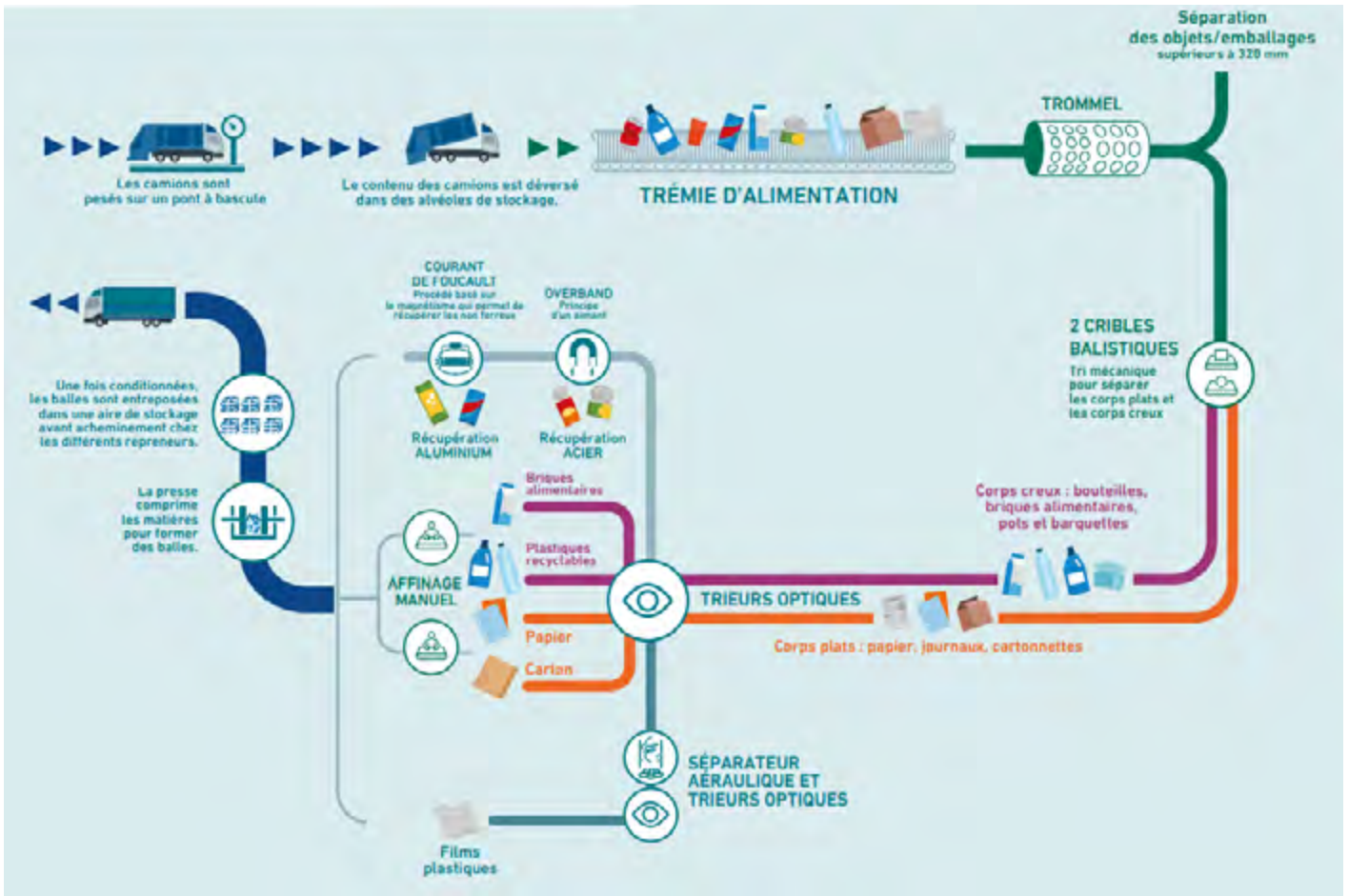
- Les bouteilles et flacons de plastique opaque servent à fabriquer des objets en plastique, comme des pots de fleurs et arrosoirs.
- Les papiers, journaux, magazines sont recyclés en papier journal.
- Les emballages en carton sont recyclés en nouveaux cartons d'emballage.
- A partir des briques alimentaires, on produit d'une part du papier d'hygiène et d'autre part des objets en plastique.
- Les emballages en acier servent à la fabrication de nouveaux emballages ou objets métalliques.
- Les emballages en aluminium permettent de produire de nouvelles pièces et de nouveaux objets en aluminium.

Les emballages en verre sont collectés sélectivement et acheminés directement dans une usine de recyclage du verre. Ils sont alors triés, broyés et transformés en calcin, pour servir à la fabrication de verre neuf.



Le centre de tri

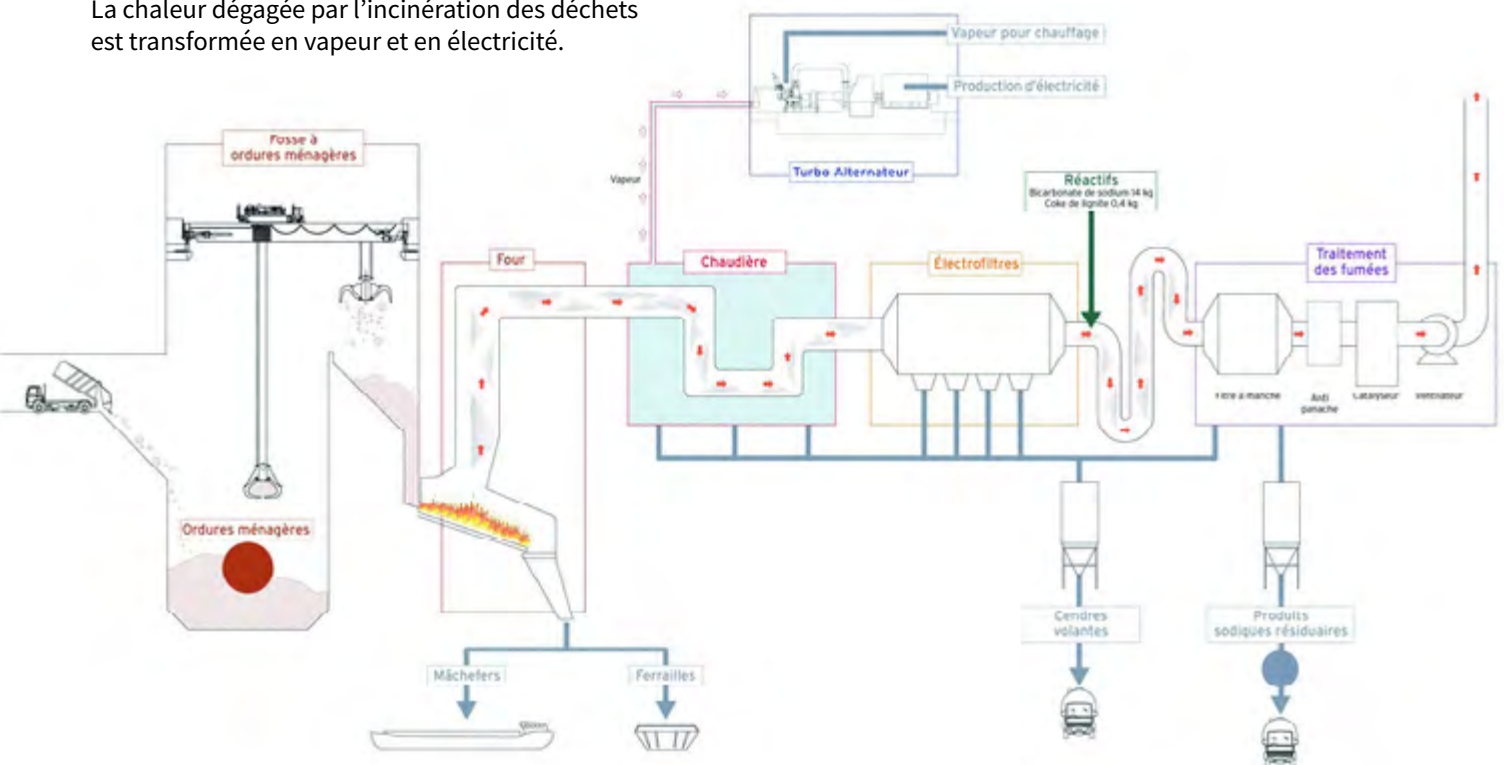
Comment fonctionne le centre de tri ?



Des ordures ménagères transformées en énergie

Comment cela fonctionne ?

La chaleur dégagée par l'incinération des déchets est transformée en vapeur et en électricité.



Source et ressource : l'eau au Blanc-Mesnil, une gestion responsable

Contrairement à la plupart de ses voisins qui tirent leur eau de la Seine ou de la Marne, la Ville puise son eau, labellisée sous le nom de « La Blanc-Mesniloise » directement dans son sous-sol : elle est issue de la nappe phréatique du Soissonnais, située dans son sous-sol, à plus de 100 mètres de profondeur. Elle a ainsi un double avantage : elle est à la fois moins chère et locale.

Cette eau contient des sels minéraux et des oligo-éléments vitaux pour la santé : phosphore, calcium, magnésium... Elle s'épure naturellement en passant par plusieurs couches de roche, à l'inverse des eaux de rivière dites « superficielles », souvent chargées de résidus, polluées, dont le traitement s'avère plus coûteux pour les communes qui les utilisent. Elle est aussi bonne à boire que celles que l'on achète en bouteille dans le commerce. La municipalité a d'ailleurs fait le choix de la labelliser sous le nom de « La Blanc-Mesniloise », afin d'inciter les habitants à la consommer sans modération.

Actions pédagogiques autour de l'eau au Blanc-Mesnil

Plusieurs actions pédagogiques ont eu lieu dans les écoles pour expliquer l'importance de l'eau et sa spécificité au Blanc-Mesnil. En janvier 2022, le sénateur Thierry Meignen et le maire Jean-Philippe Ranquet avaient rendez-vous avec les élèves de CM1 et de CM2, sous le préau de l'école élémentaire Jules Vallès.

La gestion de l'eau en ville, thème sur lequel les écoliers travaillent pendant l'année scolaire, a été au centre de leurs échanges.

En 2022, les classes de CM1 et CM2 de l'école Jules Vallès ont aussi visité le puits de la ville avec le maire et le sénateur.

Politique publique : gestion des ressources

Public visé : jeunes

Direction/service : direction de l'enfance

Partenaire extérieurs : EPT Paris Terres d'Envol, Suez



Visite du groupe PAPREC (site du Blanc-Mesnil)

Grâce au projet « Parcours avenir, découverte des métiers », porté par la direction de la Jeunesse, des élèves de troisième découvrent, pendant une semaine, des entreprises locales. Le 15 décembre 2022, des jeunes du collège Aimé et Eugénie Cotton se sont rendus au centre de recyclage Paprec du Blanc-Mesnil. À l'occasion de cette journée, ils ont pu échanger avec des professionnels sur l'histoire et les valeurs de cette entreprise, par exemple l'esprit d'initiative. Ces collégiens ont retenu l'exemple du "directeur des palettes", un employé qui a proposé de revendre les palettes de livraison, au lieu de les broyer.

Politique publique : propreté urbaine

Public visé : jeunes fréquentant les structures de la direction de la jeunesse

Direction/service : direction de la jeunesse

Partenaire extérieur : PAPREC



L'éco-conception des services publics : pour une meilleure intégration de la nature en ville

ACTION NOUVELLE

Ouverture du nouveau groupe scolaire Élisabeth Deroche

Elle avait le goût du ciel et de l'aventure. Il y a près de 120 ans, l'aviatrice Élisabeth Deroche s'envolait de l'aéroport du Bourget, à la conquête du monde. Dans le groupe scolaire qui porte son nom, ouvert en septembre 2022, plus de 700 enfants s'approprient leur nouvel univers. Ici, tout est neuf. En plus de ses deux écoles maternelle et élémentaire, cet établissement comporte aussi deux centres de loisirs dotés de leurs propres espaces. Par l'intermédiaire de la direction de l'Enfance, la Ville assure l'organisation de toutes les activités périscolaires extra-scolaires, dont les repas à la cantine.

Politiques publiques : éducatives, culturelles et sportives

Public visé : enfants blanc-mesnilois

Direction/service : services techniques et directions des affaires scolaires, enfance et sports

Partenaire extérieur : Éducation Nationale



45,5
millions d'euros
de budget

9000 m²
de surface plancher

Jusqu'à
33 classes
et **900 élèves**

2 centres
de loisirs

1 gymnase

ACTION NOUVELLE

Un urbanisme écoresponsable

Pour les équipements municipaux, la Ville fait le choix de matériaux respectueux de l'environnement, à l'instar du groupe scolaire Élisabeth Deroche, doté d'un toit végétalisé en sedum. En outre, le plan local d'urbanisme (PLU) impose que les nouvelles constructions comportent au moins 40 % d'espaces verts. En mars 2022, la Ville a annexé à son PLU un cahier de recommandations architecturales et une « charte promoteur » que tout porteur de projet immobilier de plus de cinq logements doit signer, avant de se voir délivrer un permis de construire. Autant d'outils au service de l'environnement et d'une architecture soignée et néoclassique.



Le développement du réseau de chaleur : la géothermie

A l'été 2022, des travaux ont eu lieu sur le réseau de chaleur de la Ville, permettant la création de près de 4 kilomètres supplémentaires de réseau et de 12 nouvelles sous-stations. Elles alimentent près de 3 300 logements supplémentaires d'une chaleur respectueuse de l'environnement.

Depuis 2022, sont alimentés les équipements publics supplémentaires suivants :

- Gymnase Cotton
- Ecole Anne Frank
- Ecole Albert Calmette.

En partenariat étroit avec l'EPT Paris Terres d'Envol, ce mode de chauffage urbain est une opportunité sur notre territoire et un engagement écologique, responsable et durable.

4546 MWh
consommation
du réseau

4 km
supplémentaires
de réseau

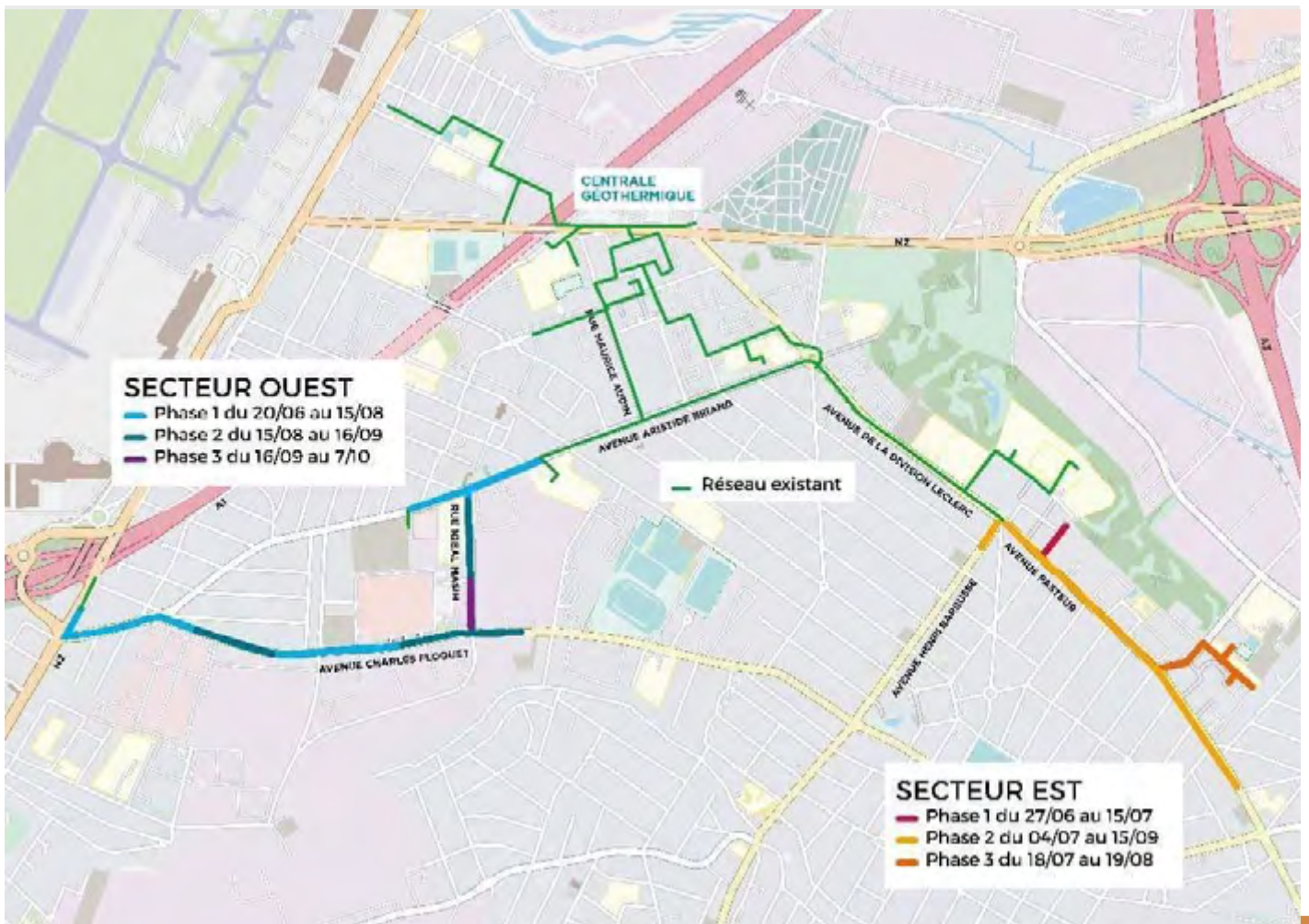
12
nouvelles
sous-stations

Politique publique : aménagement et développement du territoire

Public visé : habitants dont le logement est raccordé et usagers des équipements raccordés

Direction/service : direction des services techniques

Partenaires extérieurs : EPT Paris Terres d'Envol



Utilisation de LED

Au Blanc-Mesnil, depuis 2019, dans un objectif de développement durable, la commune s'est engagée à améliorer l'efficacité de son parc d'éclairage public tout en réalisant des économies. L'ambition est de maîtriser la consommation énergétique.

Pour mémoire, en 2019, la Ville a conclu un marché de performance énergétique pour l'éclairage public.

La Ville continue ainsi l'amélioration du cadre de vie des Blanc-Mesnilois. À chaque changement de lampe, nous réalisons une économie de deux tiers, un candélabre à LED consommant 70 Wh contre 250 Wh pour les anciens modèles.

Ce plan sera en voie d'achèvement au cours de l'année 2023.

Politique publique : gestion des espaces publics

Direction/service : direction des services techniques



5150
candélabres à LED
concernés.

Un candélabre
à LED consomme
70 Wh contre
250 Wh pour les
anciens modèles.

La nature en ville

Plantation d'arbres

Pour faire face au dérèglement climatique et accorder ainsi une place plus importante au végétal dans le cadre des projets d'aménagements de l'espace public, la Ville a poursuivi en 2022 ses efforts en matière de végétalisation avec la plantation de 42 arbres dont 15 sujets dans les cours d'école.

Ainsi aujourd'hui, la commune compte 9 852 arbres sur 22 km de voirie dont 4 967 arbres s'alignent le long de ses trottoirs et 4 885 autres ornent les parcs, les squares, les places et les écoles publiques.

Dans le cadre de l'entretien de ces espaces, la Ville poursuit aussi ses efforts dans le déploiement des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires.

Politique publique : gestion des espaces paysagers

Direction/service : direction de l'environnement

42 arbres
plantés en port libre
en 2022
dont 15 dans les
cours d'écoles.

9852 arbres
Nombre
d'arbres plantés.

En 2022, l'aménagement de nouveaux espaces verts

En face de l'école Chevalier Saint George, les travaux pour le nouveau parc de 6 100 m² pour les familles, riverains et les promeneurs ont commencé en 2022. Cette végétalisation générale de l'espace public participe à la déminéralisation en luttant contre les îlots de chaleur et en formant une nouvelle oasis de verdure. Dans ce nouveau parc, différents cheminements créeront une trame paysagère, alternant différentes essences végétales et points d'arrêt. Une aire de jeux, une fontaine et un kiosque à musique seront créés. Ce nouvel espace se veut être un lieu de rassemblement et de convivialité pour l'ensemble des Blanc-Mesnilois. Ce nouveau parc se nommera Joseph de Bologne en mémoire au célèbre compositeur, une œuvre représentant un buste couronné des symboles qui lui sont attribués fera face au groupe scolaire qui porte aujourd'hui son nom.

En 2022, les travaux pour le nouveau square Albert Trepied, à l'angle des voies Jules Massenet et Léo Delibes sont presque achevés. Cet espace vert s'étendra sur une surface de 441 m², composé d'arbres fruitiers et de cheminements rappelant un ancien potager où les Blanc-Mesnilois pourront se divertir.

Politique publique : gestion des espaces paysagers

Direction/service : direction de l'environnement



Une démarche respectueuse de l'environnement

En 2022 la ville utilise la protection biologique intégrée pour entretenir ses espaces verts : une technique qui remplace les pesticides par le lâcher d'insectes pour chasser les nuisibles. Soucieuse de préserver la planète et consciente que chaque geste compte, la ville développe également un système d'arrosage en goutte à goutte qui permet d'apporter uniquement la quantité d'eau nécessaire aux plantes et ainsi éviter le gaspillage.

Politique publique : gestion des espaces paysagers

Direction/service : direction de l'environnement

ACTION NOUVELLE

Une nouvelle brigade de la police municipale dans les parcs

En juillet 2022, une nouvelle brigade de la police municipale dédiée à la surveillance des parcs a été créée. Composée de huit agents, celle-ci est dorénavant chargée de la sécurité du parc Anne-de-Kiev ainsi que du parc du Curé-Albéric et du square des Coccinelles.

Politique publique : tranquillité publique

Direction/service : police municipale



ACTION NOUVELLE

Mise en place de l'éco-pâturage

La Ville a mise en place un projet d'éco-pâturage sur 2 de ses sites : la vigne et sur les abords du practice de golf.

L'éco-pâturage est positif pour l'environnement à plusieurs titres.

Il favorise la biodiversité et contribue à la préservation de la micro faune du sol (très petits animaux).

Il permet la suppression de l'utilisation d'huiles et carburants des engins mécaniques, ainsi que la suppression des désherbants et autres produits phytosanitaires et réduit également la pollution sonore.

L'éco-pâturage utilise généralement des races d'animaux rustiques ou en voie de disparition, qui trouvent ainsi une façon d'enrayer la diminution de leur effectif et même de se développer.

Les animaux transportent également des graines dans leur pelage et sous leurs sabots. Leurs excréments se dégradent vite et naturellement permettant ainsi d'enrichir les sols. De plus, des éco-animations peuvent être proposées chaque année (tonte, construction d'abris, démonstration de chiens de bergers, déplacement des animaux...)

Enfin, l'intégration d'animaux en milieu urbain recrée des liens entre les hommes et les animaux et permet d'assurer une communication positive autour de la gestion des espaces verts publics. Tous les publics peuvent se retrouver autour des animaux. Des liens intergénérationnels et interculturels se tissent. L'animal peut devenir une motivation de promenades et de rencontres.

Politique publique : gestion des espaces paysagers

Direction/service : direction de l'environnement



Végétalisation des cours d'école

La Ville a décidé de verdir ses cours d'écoles pour favoriser l'apprentissage tout en luttant contre les îlots de chaleur urbain.

En effet, le projet de végétalisation vise à remettre au cœur de l'aménagement et des usages de la cour le bien-être des enfants. Il s'agit d'y faire entrer la nature et de concevoir des espaces qui permettent l'épanouissement personnel et le développement moteur, psychologique et social de chacun, dans les meilleures conditions.

De plus, il vise à s'adapter au réchauffement climatique. Il sensibilise adultes et enfants au respect de l'environnement par une relation quotidienne et durable avec des espaces naturels et dans un cadre partagé.

En végétalisant ses cours de récréation, la Ville crée des îlots de fraîcheur et participe au maintien de la biodiversité tout en favorisant une gestion durable et intégrée des eaux pluviales en milieu urbain par une déminéralisation des sols.

Pour cela, la Ville a désimperméabilisé des zones dans les cours afin de laisser place à des parcelles perméables pour y créer différents massifs tels que potager, massifs arbustifs et vivaces odorantes et mellifères, plantation d'arbres d'ornements et de fruitiers, haies, plantes grimpantes, murs végétaux, nichoirs, etc...

Cette année ont été réalisées les cours suivantes : groupe scolaire Elisa Deroche, la maternelle Jules Guesde et le groupe scolaire Paul Eluard.

Chaque année le service espaces verts organise des animations et des ateliers de rempotage auprès des élèves.

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement s'apprennent ainsi dès le plus jeune âge.

Politique publique : gestion des espaces paysagers

Direction/service : direction de l'environnement



la grainothèque

Le service des médiathèques a l'ambition de diversifier son offre afin de surprendre nos publics et d'en attirer de nouveaux.

Une Grainothèque est un lieu d'échange, un outil participatif basé sur le troc de graines. Elle sera ouverte au public de la médiathèque Edouard Glissant du mois de mars au mois de septembre de chaque année. Cet échange de graines permettra aux utilisateurs du service d'en obtenir gratuitement et d'en proposer à leur tour.

Ce projet a été sollicité par une partie des usagers, en suivant l'exemple d'autres médiathèques. Une première expérience a été menée depuis 2 ans sur la Ludo-Médiathèque Jean Jaurès.

Les objectifs de la grainothèque dépassent le simple échange de semences. C'est un outil de partage qui permet de développer les liens sociaux, mais aussi de préserver la biodiversité, d'encourager le jardinage et de proposer de nouveaux services aux usagers.

Politique publique : enjeux écologiques et cohésion sociale

Direction/service : direction des espaces publics

Partenaires extérieurs : AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) du Blanc-Mesnil, les jardins partagés, l'Association La Saugue



Production de miel local

La Ville du Blanc-Mesnil compte six ruches qui en 2022 ont permis de produire 13 kilos de miel local - une production limitée cette année du fait de la forte recrudescence du frelon asiatique. Ces insectes s'attaquent aux abeilles à l'entrée des ruches ou parfois en les chassant directement sur les fleurs.

Les ruches ont été visitées par plusieurs classes d'écoles élémentaires de la ville, permettant une sensibilisation à l'importance des abeilles pour l'environnement.

Politique publique : protection de la biodiversité

Direction/service : direction de l'environnement

La mangeoire aux oiseaux

En hiver, la nourriture est rare et difficile à trouver pour les oiseaux. La fabrication des mangeoires permet aux enfants de contribuer à la préservation des espèces.

Les oiseaux sont nombreux à contribuer à l'équilibre d'une biodiversité riche et des espaces verts en bonne santé. La fabrication des mangeoires s'inscrit dans une démarche écologique simple pour sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement :

- Protéger la vie qui nous entoure.
- Apprendre le réemploi et favoriser la réduction des déchets
- Découvrir la biodiversité, les différentes espèces d'oiseaux présentes en ville.

Le centre de loisirs Victor Hugo a mis en place un projet d'activité au cours duquel les animateurs ont travaillé autour des oiseaux et de l'environnement, notamment pendant les périodes d'hiver et de printemps 2022.

Ils ont fabriqué, avec les enfants, des mangeoires à oiseaux en valorisant des éléments de récupération (briques de lait, planches ...) qu'ils ont découpés et peints. Ces mangeoires ont été accrochées dans la cour de l'école.

Des oiseaux sont venus y manger et les enfants ont pu les observer.

De plus, durant les vacances de printemps, les animateurs ont bricolé avec les enfants un nichoir à partir de planches récupérées.

Cette dernière production a été accrochée à un arbre de la cour. Quelques temps plus tard, des mésanges bleues sont venues s'y nicher.

Cette action a été réalisée en partenariat avec l'Education Nationale.

Politiques publiques : protection de la biodiversité, économie circulaire. Action fortement encouragée par la « Ligue de la Protection des oiseaux ».

Direction/service : direction de l'enfance

ACTION NOUVELLE

Le Blanc-Mesnil distingué pour sa fibre optique

Le Trophée des villes fibrées a été attribué au Blanc-Mesnil le 20 janvier. Deux ans et quatre jours après l'installation de la dernière armoire de fibre optique dans le quartier sud du Blanc-Mesnil, c'est dans ce même quartier qu'a eu lieu la remise officielle de cette récompense. Avec un taux de couverture de près de 90 % de son territoire en 2022, la commune fait désormais partie des quatre premières villes fibrées du département. Malgré la crise sanitaire, la Ville a mis un coup d'accélérateur avec la direction régionale d'Orange, afin de parvenir à déployer la fibre optique dans toute la ville. D'ores et déjà, plus de 23 200 logements (sur les 24 649 recensés en ville), sans compter les locaux professionnels, peuvent désormais se raccorder et bénéficier d'une nette amélioration de leur débit Internet. La fibre optique est en effet soixante fois plus rapide que l'ADSL. Dès 2023, l'ensemble des logements blanc-mesnilois devrait être raccordable à ce réseau numérique à très haut débit.

Politique publique : cadre de vie et services de proximité

Public visé : habitants du Blanc-Mesnil



Vers une quatrième fleur au label « Villes et villages fleuris »

Cette préoccupation de l'écologie témoigne du travail de la Ville pour acquérir une fleur de plus au label « Villes et villages fleuris ». Une distinction suprême qui récompense la qualité de vie au sens large : entretien du mobilier urbain, amélioration du lien social, etc.

Cette dernière exigence est portée par le vaste projet urbain en cours qui œuvre à relier en un grand arc vert et d'eau le nord et le sud de la ville.

Politique publique : cadre de vie

Public visé : habitants du Blanc-Mesnil

Direction/service : direction de l'environnement

ACTION NOUVELLE

Villes et villages où il fait bon vivre

En 2022, Le Blanc-Mesnil est éligible, pour la première fois, au label des villes (et des villages) de France où il fait bon vivre.

Le Blanc-Mesnil se classe déjà 14^e (sur 40 communes) en Seine-Saint-Denis et 8^e au niveau départemental parmi les villes de 50 000 à 100 000 habitants.

Pour la deuxième année consécutive, les vols avec violence sont en forte diminution (-24 %) et le nombre de cambriolages a chuté de 10 %.

Cette décroissance est due aux interventions menées conjointement par les polices nationale et municipale, avec l'aide des caméras de vidéoprotection et du centre de supervision urbaine (CSU).

Politique publique : tranquillité publique

Public visé : habitants et usagers du Blanc-Mesnil

Direction/service : police municipale



130
caméras
de vidéoprotection
installées sur
le territoire
dont **12 caméras**
ajoutés en 2022



ACTION NOUVELLE

Bien-être animal

En octobre 2022, Le Blanc-Mesnil a obtenu le label « Ville amie des animaux ». Il récompense notamment :

Février 2022 : création, pour la première fois, d'une délégation au bien-être animal confiée à Christine Cerrigone, première adjointe au maire et conseillère régionale.

Mars 2022 : pose de potelets attache-laisse devant des boutiques du centre-ville. D'autres potelets devraient prochainement équiper les rues commerçantes.

Mai 2022 : adoption d'une « charte d'engagements en faveur de la protection et du bien-être des animaux ».

Juin 2022 : démantèlement de deux élevages clandestins au Blanc-Mesnil par la police municipale, en coopération avec la Direction départementale de protection des populations.

Juin 2022 : sensibilisation des enfants au bien-être animal avec la visite de la brigade équestre à l'école élémentaire Jean-Jaurès.

D'autres actions ont été menées depuis l'attribution du label :

Octobre-novembre 2022 : inventaire de la faune et de la flore du parc Anne-de-Kiev, confié au bureau d'étude en environnement Biotope, en vue d'y favoriser la biodiversité.

Novembre-décembre 2022 : pose de nichoirs à oiseaux, à partir de palettes recyclées, pour accueillir passereaux et oiseaux de proie, et installation de distributeurs à noisettes et d'abris pour les écureuils du parc Anne-de-Kiev.



La question du bien-être animal a pris à juste titre de plus en plus de place dans le débat public. Il y a tout juste 10 ans, en 2012, les animaux se sont vus reconnaître le caractère d'êtres vivants doués de sensibilité au niveau européen. En 2015, le nouveau Code Civil a intégré cette notion à l'occasion de la loi relative à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures.

Cette année, la Ville du Blanc-Mesnil a décidé à son tour de s'engager. En 2022, la municipalité a créé une délégation ad hoc dédiée à la condition animale, confiée à la première adjointe au Maire et conseillère régionale Madame Christine Cerrigone. L'élue met en œuvre tout ce qui est de son domaine de compétences, sous l'autorité du Maire, pour assurer le respect des animaux et leur intégration sur notre territoire. Elle porte à la Région, aux côtés de l'élue de la majorité municipale Karine Meyer le dossier de labélisation de notre commune « Ville Amie des Animaux ». Pour aller plus loin, la Ville du Blanc-Mesnil a également décidé d'éditer cette charte, visant à promouvoir le bien-être animal et à sensibiliser les Blanc-Mesnilois à cet enjeu.

Ainsi, la municipalité s'engage à :

- Défendre et faire respecter dans la mesure de ses moyens la déclaration universelle des droits de l'animal adoptée le 15 octobre 1978 à la Maison de l'Unesco à Paris ;
- S'assurer de l'information de la population sur la réglementation (possession de nouveaux animaux de compagnie...);
- Mener des actions de sensibilisation des Blanc-Mesnilois sur le bien-être animal (besoins des animaux, etc.);
- Veiller au respect des droits des animaux, à leur bien-être, à leur intégration dans l'espace public (caniparc, potelets attache-laisse...);
- Mettre en œuvre les moyens concrets à leur protection (formation de la police municipale, lutte contre les élevages indignes et clandestins...);

- Valoriser toutes les actions de bien-être envers les animaux (collecte, adoption...);
- Favoriser la protection de la faune sauvage et de la bio-diversité (hôtel à insectes, plantation d'essences mellifères...);
- Introduire la gestion écologique des espaces verts avec l'éco-pâturage;
- Relayer les campagnes de lutte contre l'abandon et la maltraitance, en lien avec les associations nationales et locales;
- Développer une réflexion sur les pratiques bien traitantes à engager à l'égard des animaux en lien avec les vétérinaires;
- Mettre en place diverses actions pour limiter les comportements pouvant être ressentis comme nuisibles par une frange de la population (stérilisation des chats...);
- Développer toutes mesures et actions permettant de répondre aux critères du label « ville amie des animaux ».

Thierry Meignan
Sénateur
Président de la majorité municipale

Jean-Philippe Ranquet
Maire
du Blanc-Mesnil

Christine Cerrigone
1^{re} adjointe au Maire,
chargée du bien-être animal
Conseillère régionale

Vijay Monary
Conseiller
départemental

Angela Segura
Conseillère
départementale



La lutte contre les marchands de sommeil se poursuit

ACTION NOUVELLE

En 2022, la Ville a étoffé son arsenal contre les marchands de sommeil, avec la création du service de l'Inspection et de la répression de l'Habitat irrégulier (SIRHI), rattaché à la police municipale. Une stratégie payante, chiffres à l'appui.

L'objectif est de décupler le nombre de dossiers traités à l'année. Le Service de l'Inspection et de la Répression de l'Habitat Irrégulier (SIRHI) rassemble principalement des inspecteurs chargés de déceler les cas de divisions pavillonnaires et des policiers municipaux menant une traque sans relâche, en coopération avec les services de la Ville et ceux de l'État.

LES MOYENS

Les services municipaux

- La direction de l'Habitat privé : compétente pour la prise d'arrêtés d'insalubrité
- La direction de l'Aménagement : compétente pour dresser des procès-verbaux pour des travaux non déclarés.

Les services étatiques

- La Brigade de contrôle et de Recherche de la Direction Départemental des Finances Publiques : concernant les suspicions de fraude fiscale.
- Le Substitut du Procureur du Tribunal Judiciaire de Bobigny : sur les délits concernant la soumission de personnes vulnérables.
- L'Officier du Ministère public : pour les amendes contraventionnelles de 3^e classe pouvant aller jusqu'à 450 euros par manquement constaté.

Politique publique : habitat privé

Public visé : occupants de logements indignes et insalubres

Direction/service : directions de l'habitat privée et de la police municipale

Partenaires extérieurs : parquet, police nationale, préfecture, ARS



LES SOURCES DE SIGNALEMENT

Le nouveau macaron de stationnement résidentiel

Le stationnement résidentiel est une source efficace : à chaque demande de macarons, le service Urbanisme vérifie si le nombre de macarons demandé correspond au nombre de logements autorisé sur la parcelle. Si tel n'est pas le cas, la Ville diligente une enquête.

La mise en place, depuis le début de l'année, du nouveau modèle de macaron infalsifiable et sécurisé, resserre l'étau sur ceux qui voudraient passer entre les mailles du filet.

Les réunions « Dis Thierry »

Menées du 5 septembre au 17 novembre 2022, elles ont abouti à 38 signalements, tous traités ou en cours, dont :

• Rue Romain-Rolland

28 clandestins découverts dans un pavillon. Destruction des cloisons et équipements sanitaires (cuisine et salle d'eau) illicites.

• Avenue Yves-Cariou

Inspection d'un garagetransformé en studio. Destruction des équipements sanitaires illicites et relogement des occupants.

• Rue Pierre-Quemener

Découverte d'un garage automobile clandestin. Confiscation des macarons de stationnement des propriétaires. Fermeture du garage clandestin et assainissement de la parcelle.

• Avenue de Rome

Marchand de sommeil démasqué. Il encaissait 3300 euros de loyer mensuel pour la location de 5 box et un local commercial où s'entassaient une trentaine d'hommes. Remise aux normes et assainissement des lieux..

Bilan de l'action municipale depuis 2015

—
5 pavillons saisis

—
370
procédures pénales

—
1800 dossiers traités

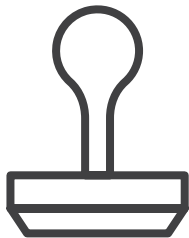
—
2470 visites d'inspection



9 dossiers
transmis au Procureur



2 arrêtés préfectoraux
(dont 3 d'urgence) et
8 arrêtés municipaux



APML

42 dossiers
traités



41 arrêtés
municipaux

dont 37 autorisations
de mise en location,
et 4 refus
de mise en location

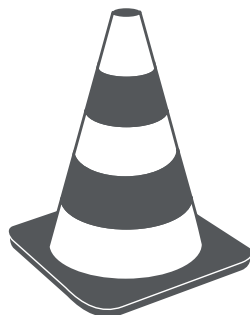


54 mises
en demeure
dans le cadre
de procédure
en hygiène de l'habitat
ou de salubrité publique

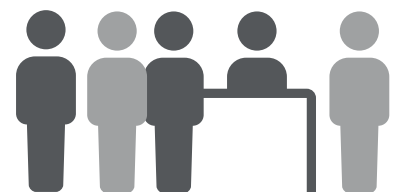


DML

146 dossiers
reçus et traités



2 chantiers
de travaux d'office



317 personnes
ont été reçues
en permanence

* Syndrome de Diogène : trouble du comportement associant une négligence extrême de l'hygiène corporelle et domestique ainsi qu'une syllogomanie (accumulation d'objets hétéroclites) qui conduisent à des conditions de vie insalubres

Relevé d'infraction des dépôts sauvages, mise en fourrière des épaves et lutttes contre les nuisances sonores

Un dépôt sauvage est un site ponctuel, le plus souvent, d'apports illégaux réalisés par des particuliers, des artisans, des entreprises, pour se débarrasser de leurs déchets à moindre coût. Il peut s'agir de déchets dangereux, ménagers, verts ou inertes ou d'une épave de véhicule (véhicule hors d'usage privé de tous éléments lui permettant de circuler par ses moyens propres, irréparable et dont le propriétaire est inconnu).

Il peut avoir de nombreuses conséquences dommageables. Outre la dégradation des paysages, il a pour effet de polluer les sols et les eaux, d'attirer des rats et des insectes, ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires.

L'article L2212-2-1 du code des collectivités territoriales et l'article L541-3 du code de l'environnement, attribue au maire le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune. La police municipale intervient dans le cadre de ce corpus juridique.

ACTION NOUVELLE

Ainsi, conformément aux engagements de campagne une brigade d'intervention dédiée a été créée : afin de préserver et d'améliorer le cadre de vie des Blanc-Mesnilois, une brigade chargée de la lutte contre les dépôts sauvages a vu le jour à l'été 2022.

Politique publique : sécurité urbaine et gestion des déchets

Public visé : tous publics

Direction/service : direction de la police municipale

Partenaire extérieur : police nationale



569 véhicules
ventouses enlevées



38 interventions
pour les dépôts sauvages



290 interventions
pour nuisances sonores



Aménagement et développement du territoire



Les outils de gestion de l'évolution urbaine

Le Plan Local d'Urbanisme

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Blanc-Mesnil s'organise autour de 4 axes majeurs :

- Améliorer le cadre de vie des Blanc-Mesnilois,
- Rééquilibrer et revaloriser l'habitat,
- Promouvoir le développement durable,
- Créer les conditions d'une attractivité nouvelle.



Ainsi le Plan Local d'Urbanisme se décompose en quatre parties suivantes :

Préserver et valoriser la trame verte

Le PLU s'articule en effet autour d'une trame verte, allant du Nord au Sud du territoire communal, en empruntant l'un des plus grands parcs urbains de la petite couronne, le parc Jacques Duclos.

- l'ouverture du parc urbain sur la ville (emplacement réservé autour de la gare - Projet des « Jardins des Orfèvres » avec la création d'un mail vert),
- l'extension du parc urbain avec la création d'un véritable « arc vert » à l'échelle de la ville qui permettra de rapprocher les espaces verts des habitants,
- une mise en valeur des espaces publics plantés,

- le développement et le maintien des voiries arborées,
- renforcer les continuités écologiques de grande échelle entre le parc départemental de la Courneuve, le parc départemental du Sausset et le Parc de la Poudrerie à Sevran dont Blanc-Mesnil est à la jonction. Cela se traduit par une végétalisation des espaces publics et la création des nouveaux espaces verts,
- la réalisation d'un aménagement paysager du mail Jacques Decour.

Intégrer et préserver la trame bleue

- L'aménagement et la revalorisation des bassins et des berges des rûs existants,
- le développement de nouveaux milieux aquatiques au cœur des nouveaux projets d'aménagement et de construction,
- la création de nouvelles liaisons permettant de relier les quartiers entre eux et intégrant des aménagements paysagers,
- le développement de techniques alternatives de récupération des eaux pluviales



Le Blanc-Mesnil est également une des rares villes de la région parisienne à produire sa propre eau potable. Pour maintenir la qualité de ses eaux, la commune a pour ambition de poursuivre les efforts de réduction de l'utilisation des pesticides, et de sensibiliser et encourager ses habitants aux économies d'eau.

Développer les pratiques de mobilité durables

- Implanter les nouveaux logements et favoriser le développement de l'emploi en priorité dans les secteurs les mieux desservis par le réseau de transport en commun,
- améliorer le réseau de bus existant pour faciliter les liaisons entre les quartiers, les pôles d'activités et les quartiers résidentiels,
- développer le système de navettes gratuites à travers la ville,
- anticiper l'arrivée des nouvelles gares et lignes du Grand Paris afin d'assurer une intégration optimale de ces nouvelles dessertes au réseau de transport actuel,
- renforcer le réseau cyclable déjà présent sur certains grands axes de la commune en améliorant les liaisons entre les quartiers et vers les pôles de centralité,
- faciliter la complémentarité entre les différents modes de transport en favorisant les pratiques intermodales. Pour faciliter cette complémentarité, des pôles d'échanges multimodaux seront développés et les espaces publics aménagés en conséquence,
- organiser un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement.

Promouvoir les pratiques de développement durable

Cette volonté, qui s'inscrit dans la continuité des objectifs définis dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune, se traduit par :

- la mise en œuvre de formes urbaines générant moins de déplacements, plus économes en linéaires de réseaux et en matériaux de construction (labélisation des constructions par les promoteurs et demande de subventions pour les équipements de la ville),
- l'intégration dans les opérations de construction des exigences environnementales et des performances énergétiques, notamment avec le recours aux énergies renouvelables (en particulier, les panneaux solaires et la géothermie),
- une gestion durable des eaux de ruissellement en privilégiant leur rétention et en instaurant un pourcentage minimum de surfaces perméables dans les futures opérations d'aménagement,
- le développement d'une offre de transports alternative à la voiture,
- création de nouveaux espaces verts dans le cadre des projets de renouvellement urbain, et notamment l'extension et l'ouverture du parc urbain sur la ville.

**70 % du territoire
composé de pavillons**

**40 % d'espaces verts à chaque
nouvelle construction**



Le projet d'aménagement et de développement durables de l'EPT Paris Terres d'Envol

L'EPT Paris Terres d'Envol doit élaborer un PLUi. Au préalable un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) pour le territoire doit être rédigé.

Sur la base d'un diagnostic de territoire, une démarche large de concertation a été menée avec les habitants et acteurs du territoire qui ont été conviés à différentes rencontres : réunions publiques en visioconférence, ateliers thématiques, site internet dédié et tenue d'un stand éphémère sur les communes concernées. Grâce aux contributions issues de cette concertation, l'EPT Paris Terres d'Envol a élaboré un PADD.

Le PADD s'organise autour de trois axes combinant attractivité, environnement et cadre de vie

Axe 1 : Paris Terres d'Envol, vers un territoire attractif, porte d'entrée de la Métropole du Grand Paris

- Orientation n°1 : Poursuivre le développement du corridor économique ;
- Orientation n°2 : Diversifier et conforter les activités économiques sur le territoire afin de compléter l'offre existante ;
- Orientation n°3 : Développer, diversifier et qualifier le tissu commercial existant ;
- Orientation n°4 : Ajuster l'offre et le rythme de construction des nouveaux logements au territoire de demain ;
- Orientation n°5 : Faire de Paris Terres d'Envol un territoire d'intérêt, d'excellence et d'innovation ;
- Orientation n°6 : Préserver et valoriser l'identité patrimoniale et paysagère du territoire ;
- Orientation n°7 : Favoriser l'accessibilité aux transports collectifs existants ou en projet ;
- Orientation n°8 : Poursuivre l'étude de nouveaux projets de transports collectifs nécessaires au développement du territoire.

Axe 2 : Paris Terres d'Envol, vers un territoire plus résilient et renaturé, prenant en compte les enjeux de santé

- Conserver et développer la vocation agricole ;
- Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique du territoire ;
- Préserver, valoriser et développer la trame verte et bleue et noire ;
- Développer et favoriser des mobilités plus respectueuses de l'environnement ;
- Inciter davantage à une vie active en plein air ;
- Maîtriser les risques et les nuisances et mieux prendre en compte la santé des habitants ;
- Développer les énergies renouvelables et de récupération ;
- Préserver la ressource en eau ;
- Accroître la résilience au changement climatique.

Axe 3 : Paris Terres d'Envol, vers un territoire inclusif, répondant mieux aux besoins des habitants et des acteurs

- Favoriser une meilleure adéquation entre activités, emploi et habitants du territoire ;
- Assurer un service commercial diversifié aux habitants ;
- Répondre aux besoins en logements en favorisant la mixité sociale et générationnelle ;
- Assurer l'accès à une offre de services et d'équipements diversifiée ;
- Préserver les caractéristiques de chaque quartier ;
- Résorber les coupures urbaines ;
- Conforter, développer les polarités et améliorer leur accessibilité ;
- Repenser les mobilités et le partage de l'espace public.

Le Conseil municipal a tenu un débat autour de ce projet le 15 décembre 2022.

Tous les débats sur le PADD se sont tenus au sein de tous les Conseils municipaux. Le travail de rédaction des documents règlementaires a commencé. En effet, le règlement écrit et graphique du PLUi, ainsi que les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sont rédigés en cohérence avec les orientations du PADD.

ACTION NOUVELLE

L'amélioration du cadre de vie urbain

La Municipalité s'est engagée, depuis 2014, dans une dynamique de revalorisation de l'image de la commune. Elle entend changer l'aspect architectural des bâtiments, retrouver un esprit village, par ses aménagements et la promotion de projets d'embellissement du patrimoine ancien. Pour y parvenir, la Municipalité s'appuie sur plusieurs leviers :

- offrir un cadre de vie agréable avec la création d'espaces publics et d'équipements publics de qualité,
- valoriser et harmoniser l'habitat par la promotion d'une architecture classique et de qualité dans les constructions neuves, et par la mise en valeur du patrimoine ancien,
- développer une offre de commerces de proximité renouvelée, diversifiée et qualitative, notamment par la création de nouvelles coques ou la rénovation des implantations anciennes, notamment en centre-ville.

Pour parvenir à ces objectifs, la Ville propose de mettre en place plusieurs outils incitatifs d'accompagnement.

Un cahier des recommandations architecturales

Le cahier des recommandations architecturales un document pédagogique, il permet d'apporter des précisions sur les objectifs portés par la Ville du Blanc-Mesnil dans le cadre de l'instruction des permis de construire en matière architecturale. Il permet de mieux appréhender le contexte urbain, architectural et paysager de la commune.

Le cahier de recommandations architecturales a pour objectif d'aider chacun à développer son projet de construction ou à entretenir et pérenniser son patrimoine, en le guidant dans des choix de conception et de constructions pérennes (source d'économie et de qualité). Ces recommandations concernent tous les bâtiments quel qu'en soit l'usage et tous les secteurs de la commune. Elles concernent les projets de constructions neuves, les extensions, les rénovations (réfections de toitures, ravalements, modifications des ouvertures), les annexes (garages, abris) et les clôtures.

Une charte « promoteurs »

Elle a pour vocation d'orienter, de guider les porteurs de projets et de veiller à la réglementation et aux recommandations tant sur le plan de l'architecture que du développement durable pour mieux intégrer les systèmes constructifs durables, innovants et qualitatifs, du cadre de vie et de l'habitabilité des logements.

La Ville souhaite ainsi maîtriser la qualité des futurs logements aussi bien sur les parties privatives (taille de logement, taille des chambre, éclairage...) que sur les parties communes (nombre de lots par immeuble, indépendance des parkings...).

La campagne de ravalement des façades

En plus de l'action volontariste dans la lutte contre l'habitat illicite, la ville s'engage à accompagner les particuliers dans leur campagne de ravalement. Ce partenariat vise à créer une cohérence visuelle harmonieuse entre les bâtis anciens, les constructions neuves et les programmes à venir, à lutter contre la précarité énergétique en lien avec PIG et à aider les propriétaires et copropriétaires dans leurs démarches administratives et financières via l'instauration d'une aide communale. En effet, la ville propose un programme incitatif d'accompagnement technique et de subventions travaux. Elle alloue une enveloppe financière pluriannuelle de 200 000 à 300 000 euros.

Une charte des devantures et des enseignes

La Ville du Blanc-Mesnil souhaite développer des commerces de proximité avec une offre commerciale diversifiée, renouvelée, qualitative. Cette ambition s'inscrit dans la continuité de la politique de renouvellement urbain pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Les objectifs de la charte sont :

- d'harmoniser les devantures et enseignes des commerces du Blanc-Mesnil dans l'espace urbain.
- d'accompagner et d'orienter les commerçants existants dans le renouvellement de leur façade.
- de préciser les attentes de la ville auprès des acteurs économiques qui s'implanteront dans les rez-de-chaussée des constructions neuves.
- d'avoir un guichet unique au service marketing territorial et commerce.
- d'apporter aux occupants des rez-de-chaussée les informations et préconisations nécessaires pour réaliser une devanture et une enseigne commerciales attractives, tout en respectant la réglementation et l'harmonie des bâtiments.

La convention CERQUAL

En 2022, la Ville s'est rapprochée de CERQUAL, organisme certificateur du logement indépendant, pour créer un référentiel reprenant les enjeux et exigences de la commune en matière de construction à la fois réglementaires et tirés de la charte promoteurs.

Dorénavant, les promoteurs qui souhaitent développer un projet sur la Ville doivent se placer sous le contrôle de CERQUAL, du dépôt du permis de construire jusqu'à la livraison du bâtiment.

Pour obtenir la certification « Cerqual Ville » les promoteurs devront respecter la double exigence définie le nouveau référentiel qui comprend les exigences du référentiel Cerqual pour obtenir la labellisation NF Habitat HQE ainsi que les exigences de territorialisation propres à la Ville relevant de la charte promoteur et du cahier de recommandations architecturales.

Transports

Avancée des chantiers des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express

En février, la Ville et des représentants de la Société du Grand Paris ont visité le chantier de la gare de la ligne 16, situé en bordure de l'avenue de la Division-Leclerc. Ils ont en particulier constaté l'évolution de la construction des différents niveaux souterrains de la gare, depuis l'arrivée du tunnelier Armelle en novembre 2021.

À plus de vingt mètres de profondeur, Armelle a ripé, c'est-à-dire a traversé l'enveloppe souterraine de la gare de part en part, avant de redémarrer son creusement en direction de l'ouvrage Hugo situé à 800 mètres de là, en bordure du stade Jean-Bouin et de la rue Victor-Hugo. Ce puits de sécurité et de ventilation avait accueilli dans ses entrailles le tunnelier Inès, à l'été 2021. Celui-ci a creusé un tunnel de plus de 3 kilomètres entre Le Bourget et Le Blanc-Mesnil, avant d'être démonté pour permettre l'arrivée du tunnelier Armelle, au printemps 2022. Celui-ci y terminera sa course après avoir creusé 3,3 kilomètres depuis son départ du puits Braque, situé à Aulnay-sous-Bois. Entretemps, des travaux d'injection assureront l'étanchéité de l'ouvrage Hugo. D'autres travaux se poursuivent au niveau de l'ouvrage Floquet, situé dans l'avenue du même nom, afin de réaliser « le rameau » : une galerie souterraine qui reliera ce puits de sécurité et de ventilation au tunnel du métro, lequel est en cours de bétonnage.

Cette dernière opération facilitera la pose des voies ferrées de la future ligne 16 du métro qui reliera la gare du Blanc-Mesnil à celles de Saint-Denis-Pleyel et de Noisy-Champs.

18 000 voyages*
prévus chaque jour sur la ligne 16



55 000 voyages*
prévus chaque jour sur la ligne 17

**Source site internet SGP*



ACTION NOUVELLE

Energies renouvelables

Panneaux photovoltaïques

Dans un souci de préservation de l'esthétique du tissu pavillonnaire, le choix avait été fait, par le passé, de ne pas accepter les demandes de pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures visibles de la rue. Or, face à l'augmentation de la précarité énergétique, à la flambée des prix de l'énergie et aux enjeux climatique, la municipalité a entamé en 2022 une réflexion afin de trouver un nouvel équilibre entre préservation de la qualité du paysage urbain et accès aux énergies renouvelables.

Il a ainsi été décidé de faire évoluer notre cadre réglementaire afin d'autoriser la pose des panneaux photovoltaïques sur les toitures côté rue, dans la limite de 1/3 de la superficie de la toiture donnant sur rue.

Politiques publiques : maîtrise de l'énergie et cadre de vie

Public visé : habitants du Blanc-Mesnil

Direction/service : directions de l'aménagement

Politiques éducatives, culturelles et sportives



Aide à l'orientation professionnelle

ACTION NOUVELLE

Forum des métiers du sport

Trois-cent collégiens de quatrième et de troisième et vingt lycéens en sections sportives étaient réunis au collège Jacqueline-de-Romilly, le jeudi 21 avril, pour la première édition du Forum des métiers du sport, co-organisée par la direction du collège et le service Jeunesse de la Ville. L'événement rassemblait vingt-quatre intervenants, répartis en quatre pôles : santé, médias, management et technique du sport. Les jeunes, qui avaient préparé en amont la journée avec leurs professeurs, en heures de vie de classe, ont pu se rendre aux stands et échanger pendant un parcours de deux heures, avec différents intervenants : médecins, journalistes, photographes, entraîneurs, pompiers... Il est important de familiariser les jeunes, dès le collège, avec le monde du travail. Cela leur ouvre de nombreuses perspectives. Le forum répondait en effet à deux enjeux : permettre aux jeunes de rencontrer, souvent pour la première fois, le monde de l'entreprise et découvrir des métiers qui vont peut-être leur inspirer une vocation.



**300 collégiens
de troisième et quatrième
ont participé au forum su sport**

Politiques publiques : éducation, aide à l'orientation professionnelle

Public visé : élèves de seconde des lycées professionnels

Direction/service : jeunesse et santé

Partenaire extérieur : Éducation Nationale

ACTION NOUVELLE

Forum des métiers de la petite enfance

Dans le cadre d'une action de pré-recrutement pour des contrats d'apprentissage au sein des crèches de la Ville du Blanc-Mesnil, les directions de la jeunesse, de la petite enfance et des ressources humaines se sont associées pour organiser une demi-journée d'informations sur les métiers de la petite enfance. L'objectif était de susciter les vocations pour accompagner de jeunes auxiliaires de puériculture, des éducateurs et éducatrices de jeunes enfants dans leur parcours de formation professionnalisante. C'est ainsi que 60 jeunes du lycée Jean Moulin se sont retrouvés le mercredi 19 mai 2022, dans les locaux du lycée, pour échanger avec des professionnels, agents communaux (auxiliaire, EJE, infirmière, puéricultrice...) sur leur métier et l'évolution des pratiques professionnelles. Enfin une présentation des parcours de formation et des modalités d'inscription a été réalisée en collaboration avec les enseignants du lycée.

Politiques publiques : éducation, aide à l'orientation professionnelle

Public visé : 1^{er} et terminales des lycées professionnels

Direction/service : jeunesse, petite enfance et ressources humaines

Partenaire extérieur : Éducation Nationale

ACTION NOUVELLE

À la rencontre des professionnels de la santé

La Ville se mobilise également dans les lycées, pour consolider les acquis du Parcours avenir à travers de nouvelles rencontres autour des métiers. Ainsi, le mardi 20 septembre 2022, les élèves de la seconde Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) du lycée Jean Moulin ont été reçus au centre municipal de santé pluridisciplinaires (CMSP) Pierre Rouquès. Ils ont pu s'y faire une idée concrète de nombreuses professions médicales, grâce à la présentation des services et des métiers du dentaire et des soins infirmiers.

L'établissement Jean-Moulin travaille aussi en étroite collaboration avec la Ville à travers sa seconde Animation enfance et personnes âgées (AEPA). Ses élèves ont été en stage dans les centres de loisirs du Blanc-Mesnil et les animateurs de la direction de la Jeunesse les accompagnent en classe et sur le terrain.

Politiques publiques : éducation, aide à l'orientation professionnelle

Public visé : élèves de seconde des lycées professionnels

Direction/service : jeunesse et santé

Partenaire extérieur : Éducation Nationale

ACTION NOUVELLE

Organisation d'une semaine de stage de 3^e accompagné inter-entreprises

Le stage en entreprise est obligatoire au cours de la scolarité en classe de 3^{ème}, il permet d'obtenir en partie le Diplôme National du Brevet. Il s'agit d'une première immersion dans le monde du travail, une première découverte de l'entreprise. Mais souvent le plus difficile pour ces élèves est de trouver le stage.

Aussi, la direction de la Jeunesse a mis en place, pour un groupe de jeunes élèves de 3^{ème}, un dispositif pour les aider à trouver un stage de découverte professionnelle.

Ce dispositif se veut être un facilitateur pour aider le jeune à choisir un secteur professionnel au sein duquel il pourra réaliser son stage mais aussi pour l'entreprise qui trouvera chez l'animateur encadrant le groupe un modérateur dans les échanges entre les jeunes et le professionnel.

L'objectif est d'améliorer l'implication du jeune lors de son stage par une meilleure appropriation à la fois des enjeux scolaires mais aussi professionnels rendant ainsi le stage plus probant.

Pour cette première année, aux côtés des directions des 5 collèges de la Ville, le dispositif a été réalisé en partenariat avec les entreprises ADP, Miele, Leclerc et Paprec.

Politiques publiques : Education et orientation professionnelle

Public visé : élèves de 3^e des collèges de la ville

Direction/service : Direction de la jeunesse



80 élèves
touchés par cette action en 2022

ACTION NOUVELLE

Ateliers de codage informatique, engagement tenu

Pendant la première semaine des vacances de Noël, du 19 au 23 décembre 2022, deux groupes d'enfants, scolarisés en CM1 et en CM2, et qui fréquentent les centres de loisirs Jules Ferry et Elisa Deroche, ont suivi un atelier de programmation numérique, à l'hôtel de ville du Blanc-Mesnil. Le 23 décembre 2022, ils ont reçu leur « premier diplôme » remis par la Ville en présence d'élus blanc-mesnilois.

Lors de ces stages, les enfants ont appris, en cinq demi-journées et en s'amusant, à créer sur ordinateur un mini-jeu, avec l'aide d'un formateur spécialiste au logiciel Scratch. Ces stages seront étendus à l'ensemble des centres de loisirs en 2023.

Politiques publiques : éducation et apprentissage au numérique

Public visé : élèves de classes élémentaires

Direction/service : enfance



Un centre de vacances « Nature »

Le centre de vacances de Nanteuil accueille un parc et un étang de 1800 m3 dans lequel il est possible de pêcher en « no kill ». Les enfants pratiquent cette discipline lors des séjours ; une fois pêchés, les poissons sont tous réintroduits dans l'étang.

Le centre de vacances dispose également d'une ferme pédagogique où les enfants côtoient les différentes espèces d'animaux (chèvres, poules, moutons, ânes ...). Cela permet de mettre en place des activités autour de la nature et de la découverte de la faune.

La Ville souhaite développer les actions autour de la nature, de l'environnement et de la faune afin de permettre aux enfants Blanc-Mesnilois de découvrir un cadre de vie différent. Les enfants ont la possibilité d'être connectés à la nature et de comprendre le lien entre la ville et la campagne.

Le centre s'inscrit dans une démarche de découverte d'une nouvelle discipline et de permettre aux enfants de s'intéresser à l'environnement, à la biodiversité et la nature :

- Découvrir et manipuler le matériel nécessaire à la pêche
- Développer les capacités de concentration chez l'enfant
- Sensibiliser les enfants au respect de la nature, de la biodiversité et de l'environnement
- Susciter l'intérêt des enfants autour d'une discipline sportive, pratiquée généralement par un public plus âgé
- Sensibiliser les enfants au bien-être animal
- Découvrir les animaux de la ferme
- Responsabiliser et fédérer les enfants autour de la prise en charge des animaux (les nourrir, les nettoyer ...)
- Promouvoir le respect de l'environnement et de la nature

Les groupes sur le centre de vacances sont pris en charge par un animateur.

Politiques publiques : éducative, culturelle et sportive

Public visé : enfants blanc-mesnilois

Direction/service : services techniques et direction de l'enfance



750 enfants
ont participé à cette action en 2022



Un nouvel animateur pour le centre de vacances « Nature » à Nanteuil

Animateur nature depuis décembre 2019, Tristan Meurillon participe à l'accueil des groupes et anime plusieurs ateliers dans le cadre d'une démarche responsable et participative.

Les enfants accueillis sur le centre de vacances découvrent notamment le monde des abeilles et l'impact qu'elles ont sur notre environnement.

À travers cette activité, les enfants appréhendent le modèle sociétal des abeilles et des insectes en général. En allant au plus près des ruches, ils tentent de comprendre leur rôle écologique.

C'est également un temps privilégié pour découvrir le travail de l'apiculteur, en manipulant du matériel utilisé au sein d'une miellerie et pour les plus gourmands, déguster le miel produit sur le centre.

À l'aide de matériels adaptés, Tristan propose d'aller plus loin en observant la faune présente sous nos pieds. Les enfants analysent les actions et les conséquences qu'ont ces vivants sur l'écosystème.

La pêche à l'épuisette est une aventure amusante et enrichissante, très souvent demandée par les enseignants porteurs d'un projet autour de l'eau. L'activité se déroule sur une zone aquatique comprenant : berge, marais, ilot, bras mort, cressonnières et cours d'eau.

Le but est d'y extraire des insectes aquatiques, à l'aide d'une épuisette afin de les observer, étudier leur mode de vie et leurs rôles dans les mares, étangs, cours d'eau ou faussés.

Enfin, il est difficile de venir sur le centre de Nanteuil sans passer par la petite ferme pédagogique où cohabitent des ânes, des oies, des canards, des chèvres, des moutons et des poules de différentes espèces.

L'objectif de cette activité est la découverte des animaux de la ferme, leurs modes de vie et leur alimentation.

Après avoir échangé sur les quelques règles de sécurité à respecter, les enfants entrent dans les différents espaces pour nourrir les animaux, les toucher et assurer leur entretien sur les conseils de l'animateur.

Projection ciné-débat

Le cinéma organise une fois par trimestre une programmation sur le thème de la nature qui vise à sensibiliser tous les publics aux questions environnementales.

En 2022, le premier ciné-nature a été couronné de succès : Sur les Chemins de Compostelle en présence du réalisateur et de l'association « Blanc-Mesnil se bouge ». D'autres programmations ont eu lieu tout au long de l'année avec la diffusion de As bestas, ou encore EO présentés lors du dernier Festival de Cannes.

Le cinéma traite de tous les sujets, et aborde les enjeux environnementaux, sociétaux, culturels... C'est un support pour partager aussi bien des visions de nos modes de vie actuels que l'ambition d'un monde en évolution, durable et respectueux du vivant. Il est intéressant de profiter de l'audience large et diversifiée du cinéma pour contribuer à communiquer sur les différents enjeux du développement durable.

Ces ciné-débats sont réalisés en partenariat avec les services cadre de vie et environnement, enseignement, périscolaire, jeunesse, santé et les associations « nature » et sportives blanc-mesniloises.

Politiques publiques : éducative et culturelle

Public visé : famille, retraités, scolaires, jeunes, ados...

Direction/service : direction des affaires culturelles



1 rencontre ciné-nature
(Sur les chemins de Compostelle)

2 cinés chocolat thé
(La panthère des neiges + Jardins enchantés)

1 ciné-Brunch
produits du terroir (Les folies fermières)

1 ciné-nature
semaine US (Birds of America)

Perspectives 2023
4 actions annuelles + 1 semaine de programmation axée sur les enjeux environnementaux, ciné chocolat thé mensuel + actions ciné-santé.



ACTION NOUVELLE

Espace culturel musique et danse

L'année 2022 a signé l'inauguration d'un tout nouvel équipement, l'Espace culturel Musique & Danse, que les Blanc-Mesnilois ont pu découvrir, dans le sud de la ville, lors des deux journées exceptionnelles de portes ouvertes. Cet établissement regroupe dorénavant le Conservatoire à rayonnement Départemental Erik Satie et la salle de concert de l'ancien 2 Pièces Cuisine, dans un bâtiment moderne propice à l'expression artistique. Il abrite des spectacles de musique, de danse et de théâtre, les cours de formation musicale, d'instruments et de chants ainsi que des expositions temporaires, une parthèque et une bibliothèque musicale et chorégraphique.

Politiques publiques : éducative et culturelle

Public visé : Tout public

Direction/service : direction des affaires culturelles



**DÉPENSES
DE TRAVAUX
RÉALISÉS
1,2M€**

**DÉPENSES
ÉQUIPEMENTS
ET MATÉRIEL
90K€**

**Des innovations majeures**

- 8 nouvelles salles de cours acoustiques
- 1 nouvelle salle de percussion dans l'ancienne salle de chaufferie
- Réaménagement du nouveau hall (administration + accueil)
- Aménagement du niveau inférieur avec la création d'une parthèque et d'une bibliothèque musicale et chorégraphique
- Nouveau dispositif d'éclairage de l'actuelle salle de concert pour accueillir des spectacles d'enfant

ACTION NOUVELLE

Mise en place de stages sportifs à thèmes lors de tous les congés scolaires

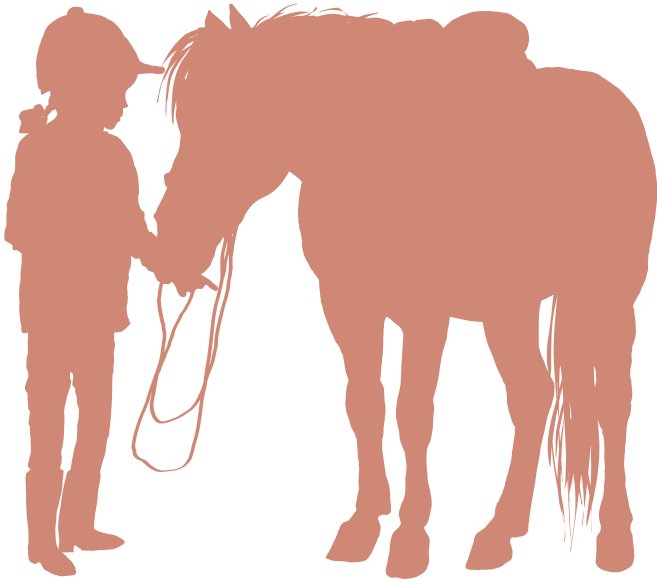
Action en direction d'un public scolarisé en élémentaire, les stages sportifs ont permis aux jeunes blanc-mesnilois de s'inscrire dans un projet construit et continu sur des activités de découvertes ponctuées en fin de semaine par des sorties en relation avec le thème abordé lors de la semaine. De ce fait les enfants ont participé à de l'escalade (Sherwood Park, du canoé, une découverte de l'équitation etc...). Ces stages ont accueilli 180 enfants de la ville dont 54 % issus des quartiers prioritaires.

Politiques publiques : cohésion sociale et sportive

Public visé : les jeunes blanc-mesnilois

Direction/service : direction des sports

Partenaire extérieur : État, associations



180 enfants
de la ville ont bénéficié de ces stages
dont 54 % issus des quartiers prioritaires

ACTION NOUVELLE

Atelier de sécurité routière

Le projet « savoir rouler » vise à sensibiliser les enfants au code de la route à vélo et leur permettre de découvrir cette discipline.

Un coordinateur en charge des activités sportives au sein de la direction de l'enfance a conduit et piloté ce projet sur le territoire, durant les temps d'accueils périscolaires et extrascolaires. Une étape de sensibilisation aux risques permet d'aborder l'aspect pratique de ce temps avec plus de confiance. Les enfants, à travers des parcours, se sont exercés à cette pratique sportive et ont obtenu un livret leur permettant de consolider les connaissances acquises lors des différentes sessions.

Des ateliers de sensibilisation au bon usage de la trottinette, en direction du jeune public, ont aussi été menés en 2022 par les maisons pour tous.

Les objectifs de cette action menée sont :

- Savoir rouler à vélo ou à trottinette et maîtriser les fondamentaux.
- Savoir circuler à vélo ou à trottinette en toute sécurité.
- Découvrir et se familiariser avec le code de la route.

Ce dispositif fait partie des priorités gouvernementales portées par le ministère en charge des sports. La Ville souhaite développer ce moyen de transport plus écologique et ainsi permettre de favoriser les mobilités douces en les associant à une pratique sportive afin de lutter contre la sédentarité infantile.

Politiques publiques : éducative, sportive et de sécurité routière

Public visé : enfants blanc-mesnilois

Direction/service : direction de l'enfance

Partenaire extérieur : associations de prévention routière



ACTION NOUVELLE

Cycle d'apprentissage du vélo et de sensibilisation à l'environnement urbain pour les classes de 6^e

Un nombre important de jeunes préfère attendre le bus, même longtemps, plutôt que de marcher vers les centres d'intérêt (collèges, lycées, espaces culturels, activités sportives).

La part des jeunes se déplaçant en vélo se fait également très rare et c'est pour cela que la Ville souhaite les emmener vers les mobilités douces.

Les principaux partenaires de ces cycles d'apprentissage sont : les associations de prévention routière, les équipes d'Éducateurs Physiques et Sportifs, les équipes de direction des collèges de la ville.

Le service jeunesse va à la rencontre des équipes EPS et des équipes de direction des Collèges de la ville afin d'échanger avec eux sur ces constats. Rapidement nous nous mettons d'accord sur l'intérêt de mettre en place des cycles d'apprentissage de la pratique du vélo et de sensibilisation à l'environnement urbain. Ces cycles s'articulent autour de 10 séances de 2h. Le travail en sous-groupes est privilégié afin d'avoir toute l'attention des jeunes. Le contenu dispensé aux jeunes va de l'apprentissage du vélo à la réparation mécanique du vélo en passant par la découverte de l'environnement urbain type « rallye Photo ». Des ateliers de réflexion et de création (ex: création de panneaux de sécurité routière) sont également mis en place.

Les objectifs de cette action sont nombreux :

- Savoir rouler à vélo et maîtriser les fondamentaux
- Savoir circuler à vélo en toute sécurité
- Découvrir et se familiariser avec le code de la route
- Améliorer le taux des jeunes Collégiens et Lycéens qui se déplacent dans la ville pour fréquenter des lieux possiblement éloignés de leur domicile
- Améliorer le taux de jeunes qui utilisent les mobilités douces pour se déplacer
- Améliorer les comportements éco-citoyens chez les jeunes.

Politiques publiques : éducatives et sportives

Public visé : jeunes blanc-mesnilois

Direction/service : direction de la jeunesse

Partenaire extérieur : Éducation Nationale

300 élèves de 6^e
sur 2022

Approche pédagogique sur la réduction des déchets

Dans l'ensemble des restaurants scolaires, des tables avec une balance intégrée pour le tri des déchets organiques ont été installées, pour un investissement de plus de 160 000 euros - dont une subvention de l'EPT Paris Terres d'Envol. L'objectif est d'aller vers la méthanisation des déchets alimentaires.

Ce matériel de pointe sera valorisé dans le cadre du « grand projet inter-écoles et antigaspi » que la Ville a élaboré en 2022 (mise en place : 2023). Des visites du Syctom [l'agence métropolitaine qui valorise les déchets ménagers] seront également organisées. Elles aideront les enfants à prendre conscience que leur nourriture peut être recyclée en biogaz ou en engrais naturel.

Politique publique : environnement

Public visé : élèves des écoles

Direction/service : service de la restauration et direction de l'enfance

Visite des serres municipales

Chaque année des écoles se déplacent aux serres municipales et découvrent comment vit une plante, comment elle se nourrit, à quoi servent les feuilles, les racines et les fleurs.

Ils effectuent un repotage de plante et repartent avec une petite plante chez eux ou une plante qui est gardée en classe (en fonction du projet pédagogique développé par l'école).

Politiques publiques : éducation

Public visé : enfants et adolescents

Direction/service : tous les services concernés

Partenaire extérieur : Éducation Nationale



« La spatule dans la trousse »

Le programme La Spatule dans la trousse, centré sur les vertus d'une alimentation saine et équilibrée, est un programme de la Ville, mené en partenariat avec l'Éducation nationale. En 2022, il a bénéficié à cinq classes de CE2 des écoles du Blanc-Mesnil. Leurs professeurs et les services municipaux ont travaillé en étroite collaboration, pour leur proposer un cycle d'ateliers, tout au long de l'année scolaire. En guise de lancement de cette édition, les enfants ont eu la chance d'assister à la projection du film d'animation Les Elfkins, opération pâtisserie au cinéma Louis-Daquin. Ils ont de plus visité la boulangerie Le Moulin à pains, et ont appris à élaborer leur propre confiture maison. Tous ensemble, les écoliers ont aussi créé un twister (jeu de questions) alimentaire.

Les élèves ont fêté le dernier jour de La Spatule dans la Torusse dans le centre de loisirs de la Ville, à Nanteuil-le-Haudouin. Au programme de cette journée, trois ateliers éducatifs : une visite de la ferme du centre de loisirs encadrée par les responsables des lieux, un « atelier cuisine » et un autre, sur l'éveil et le rapport aux sens, ponctué de dégustations animées par deux diététiciennes. À cette occasion, les petits chefs ont notamment mis la main à la pâte pour cuisiner des rouleaux de printemps assortis d'une julienne de fruits. Un exercice orchestré par deux cuisiniers d'« Api restauration » et le double champion olympique de sculpture sur fruits, Olivier Herbomel, très impliqués dans ce projet...

Les enfants, à l'issue de cette initiative, ont été récompensés par une médaille.



5 classes de CE2
ont bénéficié du projet en 2022

Politique publique : éducative

Public visé : élèves des classes de CE2

Direction/service : direction de l'enfance

Partenaire extérieur : Éducation Nationale



Ville engagée et responsable



ACTION NOUVELLE

Plan de déplacement des agents de la Ville et du Centre communal d'action sociale du Blanc-Mesnil

La Ville du Blanc-Mesnil fait du développement durable l'une de ses priorités et se dote d'un plan de déplacement des agents municipaux qui a vocation à réduire le trafic automobile et les coûts liés aux déplacements, et à favoriser les pratiques de déplacement plus propres des agents sur leurs trajets domicile-travail et professionnels.

Il a pour objectifs principaux de :

- Décliner au niveau local des enjeux de développement durable,
- Faire évoluer les comportements et contribuer à la réduction des nuisances des transports,
- Répondre à des enjeux sociétaux importants.

Les actions menées dans le cadre du plan de déplacement des agents sont multiples :

- concernant les déplacements domicile-travail : dans un contexte économique difficile, l'incitation à l'utilisation des transports en commun peut se heurter pas à la réalité des « fins de mois » difficiles de celles et ceux qui ont de faibles revenus, **c'est pourquoi le remboursement obligatoire de 50% des abonnements annuels aux transports en commun est majoré de 10% pour les agents de catégorie B et de 20 % pour les agents de catégorie C ;**
- concernant la prise en charge des frais occasionnés par les déplacements temporaires des agents : incitation des agents à choisir un mode de transport plus écologique et moins onéreux (co-voiturage, véhicules de service électriques, transports collectifs) ;
- concernant l'utilisation des véhicules de service : mise en place de formations à l'éco-conduite, rappel des responsabilités en cas d'infractions routières et de la procédure afférente, mise en œuvre d'un règlement intérieur.

Le plan de déplacement des agents, municipaux, présenté au comité technique paritaire du 2 décembre 2022, et voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 15 décembre 2022 et du conseil d'administration du CCAS du 16 décembre 2022.

Politiques publiques : mobilité, transport

Public visé : agents communaux

Direction/service : direction des ressources humaines

125 agents
pouvaient prétendre à la majoration
du remboursement de leur titre de transport
au 31 décembre 2022

ACTION NOUVELLE

Capteurs de CO2 dans toutes les écoles

C'était une promesse de campagne : équiper avant la fin de l'année scolaire toutes les classes des écoles primaires du Blanc-Mesnil d'un capteur de CO2. Cet engagement s'est concrétisé en 2022. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de l'investissement de la Ville en faveur des écoles.

Grâce à ces capteurs, les élèves savent quand ils doivent aérer leur salle de classe. Cette mesure réduit la circulation des virus et des maladies saisonnières. Elle améliore aussi les conditions d'apprentissage pour les enfants et les conditions de travail pour l'équipe enseignante, évitant fatigue et maux de tête.

Politique publique : santé

Public visé : enfants des groupes scolaires

Direction/service : direction des affaires scolaires



ACTION NOUVELLE

Sobriété énergétique

Face à la flambée des prix de l'énergie et pour être à la hauteur des enjeux environnementaux, en 2022, la Ville du Blanc-Mesnil a souhaité renforcer son engagement et se mobiliser de manière durable sans impacter le niveau de vie de ses habitants. Elle s'est inscrit dans une logique de sobriété budgétaire et énergétique, à travers plusieurs mesures concrètes d'économie d'énergie. En 2022, il a ainsi été décidé de raccourcir la durée des illuminations de Noël de deux semaines. La ville a également diminué d'un degré la température de tous ses équipements publics (soit une diminution de 7% de la consommation d'énergie), hors crèches, écoles et résidence seniors. Une attention particulière a été accordée à l'extinction de l'éclairage des bâtiments la nuit, avec une sensibilisation des agents. Les matchs de football nocturnes ont également été déplacés en journée, afin d'économiser sur l'éclairage des stades.

Politique publique : gestion des ressources et finances communales

Direction/service : directions des interventions de proximité et sports

ACTION NOUVELLE

Dématérialisation des actes administratifs

Depuis le 1^{er} juillet 2022, une ordonnance a mis fin à l'obligation, pour les communes de plus de 3 500 habitants, d'assurer l'affichage ou la publication papier des actes réglementaires : délibérations, décisions et arrêtés. Ne sont pas concernés les actes individuels édictés à l'égard d'une ou de plusieurs personnes nominativement désignées : permis de construire, bans de mariage...

Les actes ciblés par cette réforme doivent désormais être publiés sous format électronique et mis à la disposition du public sur le site Internet de la commune pendant au moins deux mois. Les Blanc-Mesnilois peuvent les consulter sur le site de la Ville :

blancmesnil.fr > Votre Mairie > Vie municipale > Publication des actes administratifs.

Cette dématérialisation s'inscrit dans une démarche de développement durable permettant de limiter l'usage du papier.

Dans le même objectif, la dématérialisation des parapheurs municipaux est en cours : dès 2022, l'ensemble des documents comptables n'est plus disponible que sur support électronique.

Politiques publiques : gestion des ressources et des moyens internes

Direction/service : DSIT

ACTION NOUVELLE

Verdissement de la flotte automobile

En mai 2022, l'ensemble des véhicules thermiques du SIAD a été remplacé afin de passer au 100% électrique. Le pool municipal (véhicules mis à disposition de l'ensemble des agents, sur demande, dans le cadre de leurs missions ponctuelles) a lui aussi évolué. Il est passé de 3 à 8 véhicules, dont 5 électriques. Cette hausse sensible permet un meilleur partage des véhicules entre les agents qui, de fait, viennent moins sur leur lieu de travail avec leur véhicule personnel et utilisent davantage les transports en commun. Une réflexion a également été engagée pour acheter, en 2023, des vélos électriques partagés, mis à disposition des services.

Politique publique : gestion des moyens internes

Public visé : agents communaux et du CCAS



ACTION NOUVELLE

Bornes de recharge des véhicules particuliers

Les Blanc-Mesnilois se tournent de plus en plus fréquemment vers l'achat de véhicules électriques ou hybrides, d'une part pour faire face aux prix de l'essence et d'autre part par une prise de conscience écologique. Pour répondre au mieux à leurs besoins, la municipalité a décidé de créer neuf nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques, quatre dans la rue Claude Terrasse et cinq sur l'avenue Albert Einstein. Les travaux ont commencé en 2022 et l'inauguration est prévue pour début 2023.

Politique publique : gestion des ressources

Public visé : habitants du Blanc-Mesnil

Partenaire extérieur : Métropolis



PEFC™

Certifié PEFC

Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.

pefc-france.org

 **Le
Blanc-Mesnil**
POUR LE MEILLEUR ET POUR L'AVENIR